

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 9 février 1990

Vol. 24 n° 6 - 20 pages

Gabrielle Bujold revient

à lire en page 8

Une agriculture écologique

à lire en page 12

Session d'études bibliques

à lire en page 14

SOMMAIRE

9/2

• Girouxville

La régionale de l'A.C.F.A. honore de nombreux francophones

par PIERRE BRAULT

Comme le veut maintenant la tradition, durant le banquet annuel de la régionale de l'A.C.F.A. de la Rivière-la-Paix, la présidente, Madame Normande Bouchard, a fait la présentation de certificats de mérite à des francophones qui se dévouent depuis nombre d'années bénévolement à la cause francophone.

C'est ainsi qu'elle a reconnu le travail de Messieurs Lucien Ouellette de Tangent et Lucien Pearson de Girouxville et Léopold Bergeron de Saint-Isidore qui ont représenté leur communauté au sein de l'Exécutif de la régionale durant de nombreuses années et qui sont toujours très actifs dans la communauté franco-albertaine surtout dans le nord de la province.

De plus, Madame Bouchard a tenu à rendre hommage à de vrais bénévoles qui se donnent sans compter pour la cause francophone depuis de nombreuses années. Mesdames Georgette Langlois de Tangent, Noëlla Fillion de Donnelly, Cécile Aubin de Guy, Yvette Robertson de Falher et Léopold Houle de Girouxville ont reçu des certificats de reconnaissance pour leur participation à la vie francophone.

Le clou de cette soirée a certainement été l'instant où Madame Thérèse Bégin a fait la présentation du «Francophone de l'année» en l'occurence un nommé Gérard. Au fur et à mesure qu'elle décrivait la personne en question, chacun se faisait de plus en plus l'idée de l'identité du fameux Gérard. Enfin Madame Bégin a nommé M. Gérard Mackell de Girouxville. M. Mackell, tout ému a reçu une magnifique plaque et a présenté à la foule, la femme qui l'appui dans tout ce qu'il entreprend, son épouse Annette, à qui on a remis une magnifique gerbe de fleurs.



De g. à d.: Lucien Ouellette, Normande Bouchard, le bénévole de l'année Gérard Mackell et son épouse Annette et Lucien Pearson, lors de la remise de plaques aux bénévoles de la région de la Rivière-la-Paix.

(Photo Pierre Brault)

Ouverture officielle de l'école Notre-Dame



Les élèves, le personnel, les parents et les invités se sont joints symboliquement pour créer la communauté Notre-Dame. L'ouverture officielle de l'école française Notre-Dame s'est faite le 1er février. Photos et reportage en pages 10 et 11.

• Saint-Paul

Le Père Duchesneau réinstallé dans ses fonctions

par PIERRE BRAULT

C'est avec beaucoup de soulagement que les fidèles du diocèse de Saint-Paul ont appris la bonne nouvelle la semaine dernière.

En effet, Mgr Raymond Roy, Évêque du diocèse a annoncé la réinstallation du Père Ubald Duchesneau O.M.I. dans ses fonctions. Dans une lettre dont nous avons obtenu copie, Mgr Roy mentionne que «je n'ai jamais pensé ni désiré impliquer ou d'inclure le Père Ubald Duchesneau, O.M.I. dans une inconduite d'assauts sexuels, ni par ma lettre aux Diocésains, ni par l'annonce verbale que j'ai faite au prône des messes de dimanche le 21 janvier dernier».

Dans cette même lettre, Mgr Roy déclare que le Père Duchesneau ne mérite pas une telle accusation qui est «le résultat de certains médias qui ont brouillé le message de ma lettre qui était pourtant claire si on avait bien lu le texte».

Tout porte à croire que la pression a été tellement forte sur Mgr Roy, que ce dernier n'a eu d'autre alternative que de réinstaller le Père Duchesneau au grand plaisir des commissions scolaires de Saint-Paul et Bonnyville et à la joie de tous les diocésains.

Cette malheureuse affaire se termine donc bien pour tout le monde et surtout pour le principal intéressé, le Père Duchesneau, qui voit l'avenir avec beaucoup d'espoir.

Qui sera élue Reine du Carnaval de Saint-Isidore?

à lire en page 6

La situation de l'Éducation francophone en Alberta

Le point de vue du ministre de l'Éducation Jim Dinning

par JACQUES BEAUPRÉ

À la première question sur la reconnaissance des droits des francophones en matière d'éducation, le ministre Jim Dinning affirme «que les droits constitutionnels des francophones en matière d'éducation sont entièrement reconnus par la constitution et par la politique d'enseignement des langues du ministère de l'Éducation.

Questionné sur les nombreuses difficultés auxquelles font face les parents dans plusieurs régions, notamment Saint-Paul et Centralta le ministre de l'Éducation de l'Alberta reconnaît que «oui, il y a certaines parties de la province où les parents se rencontrent, demandent, réclament ou s'attendent à avoir l'éducation française mais cette responsabilité (celle d'ouvrir une école française) est une responsabilité qui peut être mieux, peut être idéalement assumée au niveau des commissions scolaires». En d'autres mots, la province a reconnu les droits des francophones, mais il reste aux commissions scolaires à faire leur travail.

Quant aux commissions scolaires qui refusent de dire OUI à l'éducation francophone de peur des réactions négatives d'électeurs, le ministre affirme que «les commissaires ne peuvent pas seulement prendre les décisions faciles ou populaires, ils doivent aussi prendre les décisions difficiles». Le ministre refuse toutefois de passer par dessus la tête des commissions scolaires récalcitrantes, comme celle du comté de Saint-Paul, district no 19.

Comme ministre, dit-il, «je n'irai pas dans une région pour dire: Ici il faut une école francophone. Je ne ferai pas cela à moins que ce soit le voeu des membres de la communauté».

Dans le cas de Saint-Paul dit le ministre, «Oui les parents en font la demande, et ils ont raison (quite rightly so) j'ai discuté avec les commissions scolaires de la région et je suis heureux avec les progrès qui ont été faits». Le ministre souligne que trois semaines après sa rencontre avec les deux commissions scolaires de la région de Saint-Paul, la commission scolaire du village, district 2228 a annoncé son intention d'ouvrir une école française en septembre 1990. La commission scolaire du comté, district 19 refuse toujours de donner son accord. Les commissaires affirment que 90% des électeurs sont opposés à ce projet et qu'ils n'ont aucune idée



Jim Dinning

des coûts de l'éducation francophone. Le ministre répond «qu'aucune commission scolaire dans cette province peut dire au ministre de l'Éducation: On refuse d'aller de l'avant (dire oui à l'éducation francophone) ou encore, on retarde notre décision, parce que vous, le ministre vous refuser de payer». Jim Dinning dit que si la commission scolaire a réellement besoin d'argent elle sait où le rejoindre.

Le ministre de l'Éducation a pris pour exemple le cas de l'école Jean-Côté. «Nous les avons aidé à établir leur école. Ils ont décidé d'avoir une école. Quand les autres commissions scolaires ont décidé d'envoyer leurs élèves à Jean-Côté, le financement était là», poursuit le ministre.

Jim Dinning n'a toutefois pas expliqué pourquoi 7 ans et demi après l'entrenchement de l'article 23 de la Charte des droits et libertés, la majorité de Franco-Albertains en faveur de l'école homogène attendent toujours d'obtenir leurs écoles. À une ou deux reprises le ministre a rappelé que certaines choses prennent du temps et il a souligné qu'à Edmonton, à Calgary et à Jean-Côté les francophones ont accès à l'école homogène.

JEAN-CÔTE

Quant au dossier spécifique des problèmes que l'école Jean-Côté a avec la commission scolaire intégrée de Falher qui gère l'école Routhier, le ministre a d'abord dit que des discussions avaient lieu depuis un an et qu'elles se poursuivaient. La commission scolaire de Falher refuse de payer pour les élèves de Falher qui vont à l'école Jean-Côté. Le ministre a fait remarquer que «si Saint-Isidore n'est pas légalement responsable d'accepter ces élèves» et que «si Jean-Côté accepte les élèves de Falher et que Falher décide de ne pas les y envoyer» la décision d'accepter les élèves de Falher «est une décision entre les parents et l'école Jean-Côté».

LEADERSHIP

Devant les questions répétées du Franco sur les difficultés que rencontrent les parents qui réclament l'école francophone, Jim Dinning dit «sentir une incrédulité quant à la volonté de la province d'offrir l'éducation française, bilingue ou dans d'autre langues». Le ministre affirme que l'Alberta est «un leader dans certains domaines de l'enseignement des langues».

BUGNET

Le ministre reconnaît toutefois que le prochain jugement de la Cour suprême du Canada dans la cause Mahé-Bugnet pourrait forcer l'Alberta à réviser ses politiques. Il confirme que son ministère est prêt à apporter tous les changements que décidera la Cour. Quant à la réglementation de la politique sur les langues le ministre dit qu'elle sera révisée après le jugement Bugnet et que les règlements seront alors publiés. L'absence de règlements rend beaucoup plus difficile l'application de la loi, selon la Fédération des parents de l'Alberta.

Le point de vue des parents...

par JACQUES BEAUPRÉ

Depuis le rapatriement de la constitution canadienne, le 1er juillet 1982, les parents de l'Alberta tentent d'obtenir des écoles françaises et le droit de gestion pour leurs écoles. En 1983, une première école française albertaine, l'école privée Georges et Julia Bugnet, voit le jour à Edmonton. Elle doit fermer ses portes un an plus tard parce que le ministère de l'éducaton refuse de la financer. C'est ce qui mènera à une cause judiciaire maintenant connue de tous, la cause Mahé-Bugnet, dans laquelle la Cour suprême du Canada rendra son jugement dans quelques semaines.

Après sept années et demi d'efforts, les Franco-Albertains ont quatre écoles françaises et les parents en réclament au moins douze autres. Le résultat de toutes ces années de revendications et de frustrations c'est que plusieurs perdent patience devant l'attitude jugée négative du gouvernement provincial.

Comme directeur général de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, Yvan Beaubien fait un bilan partagé de la situation actuelle de l'enseignement en Alberta. Il existe encore de nombreux problèmes, mais croit-il, les choses avancent, quoique lentement. «À partir de 1984 à aujourd'hui il y a eu une période de sensibilisation énorme qui a été faite. Maintenant, les parents peuvent se présenter devant les commissions scolaires et s'appuyer sur la loi scolaire (et la politique des langues) ils (les commissaires) sont tenus de répondre et jusqu'à un certain point de se justifier».

La seule année 1989 résume bien la situation albertaine. Une nouvelle école française a vu le



Yvan Beaubien

jour à Edmonton, un programme français a ouvert ses portes à Fort McMurray mais, en même temps, les négociations avancent à pas de tortue à Saint-Paul. Alors qu'à Legal, le débat est reporté jusqu'au printemps pour éviter de trop fortes oppositions de la majorité anglophone.

L'obtention d'une école française en Alberta dépend souvent de la bonne volonté des commissions scolaires.

L'ÉDUCATION FRANÇAISE EN ALBERTA N'EST PAS ENCORE UN DROIT!

«Un des grands problèmes présentement c'est que la loi scolaire ne donne pas assez de direction aux commissions scolaires» dit Yvan Beaubien, elle «ne prévoit pas de mécanismes financiers, n'oblige pas les commissions scolaires à ouvrir des écoles françaises. (...) C'est frustrant pour les parents qui d'une manière isolée se font refuser leur droit pour quelques raisons».

Monsieur Beaubien rappelle que l'adoption de l'article 23 de la Charte des droits et libertés, en 1982, s'est faite par toutes les provinces, sauf le Québec. L'Alberta, comme les autres provinces s'est donc alors engagée à reconnaître les droits des francophones à obtenir leurs écoles françaises ainsi qu'un droit de gestion. Cependant disent les parents, la province s'est dégagée de ses responsabilités en les passant aux commissions scolaires ce qui fait que les parents doivent convaincre les commissions les unes après les autres. Dans le cas de Saint-Paul, par exemple, depuis deux ans il y a eu deux études, de nombreuses rencontres mais les deux commissions scolaires continuent de se renvoyer la balle. Le seul résultat concret, à l'heure actuelle, c'est une première rencontre entre les deux commissions scolaires. C'est le résultat de deux années de travail et de patience pour les parents.

D'après le rapport Desjarlais, 90% des Franco-Albertains qui ont droit à l'enseignement en français ne vont pas à l'école française. «Il n'y a que deux raisons pour ne pas aller à l'école française», dit Yvan Beaubien. Certains «ne veulent pas y aller pour différentes raisons», un problème bien connu des comités de parents qui en plus de convaincre les commissaires d'école doivent souvent expliquer aux parents pourquoi ils devraient, selon eux, appuyer la création d'écoles françaises. L'autre raison, poursuit le directeur général de la Fédération des parents francophones, c'est «qu'il n'y a pas d'écoles françaises». Les parents jugent que puisque l'éducation française est un droit ils ne devraient pas devoir convaincre qui que ce soit. L'éducation française, l'école française et la gestion des écoles devraient être un choix offert aux parents comme c'est le cas pour les autres programmes scolaires.

Le jugement dans la cause Mahé-Bugnet devrait aider les parents à obtenir leurs écoles françaises, si, comme la majorité des observateurs le prévoient, la Cour suprême appuiera les francophones. Plusieurs croient d'ailleurs que la province n'attend que ce jugement pour «justifier» auprès de l'électorat anglophone «l'obligation» de donner aux francophones ce qu'ils réclament. Le gouvernement albertain a déjà identifié cinq régions albertaines qui, selon le ministère, ont droit à l'éducation française. Il s'agit des régions d'Edmonton, de Saint-Paul, de Rivière-la-Paix, de Calgary et de Bonnyville. Saint-Paul et Bonnyville n'ont toujours pas leur école française et d'autres régions réclament aussi l'éducation française.

Mais le jugement Bugnet ne devrait pas tout régler, croient les comités de parents puisqu'il faudra encore forcer les commissions scolaires à le respecter. Il reste aussi la question du financement et déjà tant l'A.C.F.A. que la Fédération des parents francophones de l'Alberta s'attendent à devoir retourner devant les tribunaux, d'abord dans la cause de Saint-Paul, ensuite, possiblement, dans une future cause Saint-Isidore pour obtenir un financement adéquat pour les écoles françaises. Car, en milieu rural, le système actuel de financement selon l'expérience de l'école Héritage, ne permet pas aux écoles françaises de bénéficier des mêmes revenus que les autres écoles.

Cela, disent les parents, ramène au problème fondamental qui est, disent-ils, le manque de volonté du gouvernement provincial. La loi ne force pas les commissions à ouvrir des écoles françaises, le financement est inadéquat et les parents doivent continuer d'espérer que les commissaires répondront volontairement à leurs demandes. Pourtant, rappelle Yvan Beaubien, l'Alberta, comme les autres provinces a signé la nouvelle constitution, y compris l'adoption de l'article 23 de la Charte des droits et libertés.

Quelques faits sur l'éducation française en Alberta

Nombre élèves inscrits, total pour l'Alberta:	1,309
Nombre élèves éligibles selon article 23:	10,000 (environ)
% Franco-Albertains inscrits écoles françaises:	10% (environ)
Taux d'assimilation (25+ ans, 86):	64%

Nombre écoles françaises: 4

Régions où elles existent: Edmonton, Calgary, Rivière-la-Paix

Là où il y a une demande, selon le ministère: Edmonton, Calgary, Rivière-la-Paix, Saint-Paul, Bonnyville

Là où il y a une demande, selon les parents: Edmonton, Calgary, Rivière-la-Paix, Saint-Paul, Bonnyville, Fort McMurray, Centralta (Morinville et Legal), Saint-Albert, Lethbridge.

• Même où les écoles françaises existent, il y a une demande pour plus d'écoles, confessionnelles ou non, de niveau primaire ou secondaire.

À la 3...

• Girouxville

La régionale de l'A.C.F.A. se penchera davantage sur le développement communautaire

par PIERRE BRAULT

C'est à l'école de Girouxville que se déroulait, le samedi 27 janvier dernier, l'assemblée annuelle de la régionale de l'A.C.F.A. de la Rivière-la-Paix sous la présidence de Madame Normande Bouchard. Le thème de cette assemblée était: «L'A.C.F.A., c'est chacun de nous!»



Normande Bouchard

Durant l'après midi, une cinquantaine de personnes ont participé aux ateliers: Procédures parlementaires, C'est le temps de vivre (âge d'or), Alphabétisation et l'Art de parler en public.

Puis vers 15h30, la présidente, Mme Bouchard ouvrit officiellement l'assemblée annuelle avec un quorum de 67 membres. M. Roger A. Houle a été nommé président d'assemblée et Madame Françoise Dechief agissait comme secrétaire.

FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE

Dans son rapport, la présidente a développé sept points soulignant que les membres de l'Exécutif s'étaient réunis régulièrement le 3e jeudi de chaque mois et que trois conseils régionaux ont été tenus à Marie-Reine, Tangent et Donnelly. De plus elle a dit que quatre personnes assistaient aux Conseils généraux tenus à Edmonton et une vingtaine ont participé au Rond-Point '89.

PERSONNEL ET INFRASTRUCTURE

Elle a tenu à faire part que le bureau de la régionale s'est enrichi d'une nouvelle photocopieuse, d'un nouveau système de téléphone plus adéquat, d'un télécopieur ou FAX dans le cadre de l'Opération Survie et d'un ordinateur IBM compatible avec le projet Informatisation de l'A.C.F.A. provinciale. Cela permettra aux employés du bureau à Falher de donner un meilleur service.

ÉDUCATION ET CULTUREL

Elle a rappelé et renouvelé l'appui de la régionale au C.R.E.F. qui a fait un magnifique travail et qui continu présentement dans le dossier du pré-scolaire. Elle a souligné l'organisation du mini-salon du livre de l'ACELF et la coordination du ciné-club pour les jeunes qui se tient dans quatre écoles de la région.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Elle a parlé du Projet conjoint auquel participent six personnes et un coordonnateur. Elle a souligné l'appui et la demande faite au Secrétariat provincial pour l'obtention d'un octroi pour la construction éventuelle d'un centre culturel à Tangent, octroi de 15 000 $, remis par M. Denis Vincent, Vice-président à l'Exécutif provincial, à M. Lucien Ouellette de Tangent au cours du banquet, en soirée. Elle a parlé du Camp d'été Bzzz qui a accueilli durant les vacances 57 jeunes de 6 à 16 ans.

JEUNESSE

Les jeunes sont mis de la partie car la régionale continue d'appuyer les Nordiques, la section locale de F.J.A. en lui fournissant certains services comme un local pour les réunions.

COMMUNICATIONS

L'émission «l'Arc-en-ciel de son» est toujours diffusé à l'antenne de CKYL à 18h30, durant 30 minutes, le dimanche soir, avec les animateurs Suzanne Duval, Marc L'Abbé et Gérard Gravel. On tentera d'obtenir une diffusion plus longue au cours des prochains mois.

POLITIQUE

Angèle Laverdière-Brochu et Jean Bergeron ont participé à une délégation qui a visité le Québec dans le cadre de l'Opération Survie, pour faire connaître les Franco-Albertains et sensibiliser les politiciens à la cause française dans l'Ouest.

RECRUTEMENT

La régionale a recruté, au cours de la dernière année, 153 nouveaux membres pour un grand total de 1,493 membres. Madame Bouchard a souhaité pouvoir atteindre le chiffre magique de 1,600 membres d'ici la prochaine assemblée annuelle.



L'assemblée annuelle de la régionale était présidée par Roger A. Houle.

(Photo Pierre Brault)

ORIENTATION 1990-91

Soulignant le thème «L'A.C.F.A., c'est chacun de nous!», Madame Bouchard a dit «nous souhaitons que chaque membre prenne conscience de l'importance de son rôle dans l'association». Elle s'est engagée, au nom de la régionale, «à une action plus efficace auprès de tous ses membres d'abord et auprès des autres francophones qui désireraient se joindre à notre organisme».

Elle a souligné que la régionale, avec la collaboration des comités culturels locaux, se penchera davantage sur le développement communautaire. Et elle terminait en disant: «L'A.C.F.A. concentrera ses efforts à collaborer avec le Conseil régional de l'éducation française à la mise sur pied d'un comité «ad hoc» pour étudier la possibilité d'un centre scolaire communautaire».

ELECTIONS

Il y avait cinq postes à combler à l'Exécutif et les nouveaux élus sont: Normande Bouchard à la présidence, Michel Duncan et Larry Lynch à la vice-présidence, Carole-Anne Patenaude et Marie Beaupré comme conseillères.

L'assemblée annuelle de 1990 se tiendra à Tangent.

• Éducation

Le point de vue d'un administrateur

par JACQUES BEAUPRÉ

Le directeur général de la commission scolaire de Saint-Isidore, Jacques Moquin parle de manque de représentativité, de financement et de non respect des droits quand on lui demande quels sont les principaux problèmes des écoles françaises. «Les droits des francophones, dit-il, reposent sur la bonne disposition des commissaires...»

Mais, sa principale préoccupation quotidienne c'est le financement. Le système actuel de financement, dit-il, ne répond pas aux réalités de l'école française, en particulier en milieu rural. Entre 20% et 40% du budget des commissions scolaires provient des taxes scolaires. les contribuables paient leur taxe à la commission scolaire de leur choix, mais elles doivent habiter sur le territoire couvert par la commission scolaire choisie. Or, dans le cas par exemple, de l'école Héritage, seulement 10% des parents qui envoient leurs enfants à cette école habitent sur le territoire de la commission scolaire de Saint-Isidore. Cela signifie dit Jacques Moquin que «tous les parents, tous les oncles qui ont pas d'enfants à l'école, toutes les places d'affaires qui sont sympathiques à l'école française ont aucun moyen de se rattacher financièrement à l'école Héritage pour aider par leurs taxes à aménager l'école».

Il ne semble pas, ajoute-t-il, que la formule actuelle apporte des résultats durables en milieu rural. Sa commission a tenté de contourner le problème en concluant des ententes avec les commissions scolaires d'où proviennent 90% des étudiants. Quatre des cinq commissions scolaires ont acceptées, mais celle qui gère l'école Routhier de Falher refuse toujours. Là aussi, il faut compter sur la coopération des commissaires.

Dans les villes, croit Monsieur Moquin, la situation est différente. Les budgets sont beaucoup plus gros, il est donc plus facile de répartir les frais supplémentaires.

La situation vécu à Jean-Côté suggère à Jacques Moquin qu'il faut «un plan de financement qui reconnaisse authentiquement les besoins réels de ces écoles là pendant, moi je dis, cinq ans». Or, cette idée a jusqu'à présent été rejetée par le ministre de l'éducation. La province a bien versé une subvention supplémentaire à l'école Héritage mais le gouvernement considère cela comme une subvention spéciale «pour compenser les dépenses extraordinaire de l'école minoritaire». En d'autres mots, dit le ministre, ce n'est pas la formule de financement qui est injuste, c'est simplement l'éducation française qui coûte plus chère.

Les programmes français et d'immersion coûtent en fait légèrement plus mais seulement au début pour combler les frais d'aménagement, comme les bibliothèques. Ces subventions existent et sont payées moitié-moitié par le provincial et le fédéral. Mais ces subventions, dit Jacques Moquin, «sont faites pour l'établissement. Quand le financement de base n'est pas adéquat, ces frais là ne peuvent pas compenser...»

Dans le cadre de la tournée provinciale du comité de consultation sur la gestion scolaire, plusieurs intervenants ont aussi parlé de la situation du financement et de la représentativité des parents. Parmi les formules suggérées, il y a la création de commissions scolaires régionales ou provinciale ce qui réglerait le problème des taxes. Il existe aussi la possibilité d'obtenir le financement nécessaire directement du gouvernement albertain, ce que suggère Monsieur Moquin.

Quant à la représentativité, le problème vient de ce que, comme pour les taxes seuls les parents qui vivent sur le territoire de la commission scolaire peuvent élire leurs commissaires. Là aussi dit Jacques Moquin la loi est mal adaptée aux besoins des francophones. La réalité est que les Franco-Albertains sont dispersés, il suggère donc un système de gestion qui les regroupe, qui assure un financement adéquat et qui permette une représentativité de tous les parents.

Tout en reconnaissant que la cause Mahé-Bugnet permettra aux francophones de marquer des points, Monsieurs Moquin croit que le problème ne sera pas réglé pour autant. «Je ne m'attend pas à ce qu'il (le jugement de la Cour suprême) force l'Alberta à établir une commission scolaire tout de suite». Il pense donc qu'il faudra éventuellement retourner en cour et cette fois, croit-il la situation de la commission scolaire de Saint-Isidore et de son école Héritage pourrait servir d'exemple. «Chez nous l'école est établie, il est clair que les nombres sont suffisants, il manque seulement une structure administrative permanente pour l'amener à bien».

(autre texte page 15)

Et on parle toujours de tolérance

Le Conseil municipal de la ville de Sault Sainte-Marie en Ontario vient de montrer à la face du Canada et du monde son degré de tolérance face au bilinguisme canadien.

Ce Conseil municipal vient de déclarer cette ville des Grands Lacs, unilingue anglaise. La raison? Celle que les politiciens anglophones emploient avec beaucoup de facilité depuis longtemps, les restrictions budgétaires.

Mais quand on scrute les vrais raisons de cette décision, à cinq mois de la date fatidique du 23 juin pour la signature de l'accord du lac Meech, il ne fait aucun doute que ces politiciens ne comprennent rien et ne veulent rien entendre en ce qui concerne les droits des francophones. De plus, encore une fois l'unité du Canada en prend pour son rhume. On a peur d'être assimilé par les francophones.

Certains observateurs croient que cette décision a été prise pour protester contre la loi C-178 au Québec et la loi 8 en Ontario. Il semble que le gouvernement Peterson n'a pas fait son devoir en négligeant d'informer adéquatement les anglophones sur le contenu de cette fameuse loi 8 donnant accès aux Franco-Ontariens aux services en français dans des conditions bien spécifiques et de toute manière, Sault Sainte-Marie ne répond pas à ces critères.

Éditorial

Et on parle de tolérance, d'unité canadienne. Sous prétexte qu'on est dans un pays démocratique, les premiers ministres Mulroney et Peterson ne font que déplorer la situation sans employer leur force de persuasion, s'ils en ont encore, pour faire entendre raison à ces politiciens municipaux sans scrupule. Cette situation ne fait qu'envenimer les choses. Qu'attendent les ministres anglophones du Cabinet de M. Mulroney pour aller prêcher et convaincre leurs commettants du bien fondé de l'accord du lac Meech? Où sont les McKnight, Epp, Manzakowski, Clark, Andre, Beatty et compagnie? Ils sont très discrets ces messieurs. Ils ne semblent pas réaliser l'impact négatif pratiquement irréparable, du moins au cours de la présente décennie, qu'aurait la mort éventuelle de cet accord. Et l'impact ne se fera pas seulement sentir au niveau politique, mais aussi et surtout au niveau économique. Qui osera investir dans un pays déchiré? Dans un pays, où les citoyens ne sont pas assez «matures» pour se côtoyer, pour vivre en harmonie, pour vivre un idéal commun, l'unité du Canada.

Les anglophones ont-ils si peu de fierté qu'ils sont prêts à sacrifier l'unité nationale, l'économie du pays pour des raisons chimériques? Jamais les francophones n'ont eu l'intention de dominer le pays. Il n'y a rien de pire qu'une majorité qui a peur de sa minorité, surtout que cette dernière a fait preuve d'une patience, d'une tolérance à toute épreuve, depuis plus d'un siècle. Dans d'autres pays, on fait la révolution pour bien moins.

Que nos concitoyens anglophones, continuent de parler leur langue maternelle, l'anglais, ce que nous acceptons de bonne grâce, et qu'ils nous laissent parler notre langue maternelle, le français et vivre notre culture canadienne-française en paix et eux aussi auront cette sainte paix qu'ils recherchent autant que nous.

Et vive la bonne entente, l'unité canadienne!

PIERRE BRAULT

Lettres ouvertes

La G.R.C. et les Sikhs

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelque temps, il y a eu beaucoup de controverse au sujet des Sikhs qui veulent entrer à la G.R.C. Le problème est que les Sikhs sont obligés par leur religion de porter un turban durant les heures de travail, mais la G.R.C. n'accepte pas le turban comme une partie de leur uniforme. Les Sikhs sont alors souvent rejetés de la G.R.C.

Je pense que les Sikhs ne devraient pas avoir le droit de porter des turbans pour plusieurs raisons. Premièrement, il y a beaucoup de traditions qui existent dans la G.R.C. Les uniformes de nos policiers ont toujours été un symbole du Canada. Je crois que c'est important que nous préservions cette tradition autant que possible et ceci voudrait dire que tous les policiers portent la même chose. L'idée derrière l'uniforme est d'identifier ceux qui le portent comme étant gendarmes du Canada. Si nous changeons les uniformes, ou si nous commençons à les modifier, l'image derrière l'uniforme sera détruite.

Deuxièment, j'aimerais dire que si nous laissons les Sikhs porter les turbans, d'autres groupes ethmiques ou religieux vont pouvoir réclamer le droit de porter les vêtements qui les caractérisent. Qu'est-ce qui empêcherait un Amérindien de porter ses plumes ou ses tresses traditionnelles? Si on accepte les turbans on doit accepter les vêtements de toutes les autres cultures.

Finalement, j'aimerais dire qu'on ne s'attend pas à ce que les Sikhs changent leurs coutumes, mais on doit exiger qu'ils respectent la tradition de la G.R.C. La G.R.C. a autant de droit que les Sikhs de vouloir préserver son héritage. Si les Sikhs ne sont pas prêts à changer leurs habitudes, ils ne devraient pas s'attendre à ce que la G.R.C. soit prête à changer ses traditions.

C'est pour ces raisons que je crois que les turbans ne devraient pas être permis dans la G.R.C. Il est extrêmement important que la G.R.C. préserve son héritage et sa culture distincte en exigeant un uniforme identique pour tous les policiers.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

Gilles Dumont
12e année
École Notre-Dame
Bonnyville, Alta

Musique d'aujourd'hui et d'autrefois

Monsieur le Rédacteur,

Je vous demande une question. Pourquoi les parents de nos jours se plaignent et n'aiment pas notre musique? Nos parents étaient dans la même situation, eux aussi, quand ils étaient jeunes, mais avec les Beatles et Elvis Presley.

Notre musique n'est ni mieux ni pire. Notre musique est plus technique. Aujourd'hui, ils enregistrent avec la technologie digitale. Dans les années '60, la musique était enregistrée avec une petite enregistreuse et au premier essai.

Aujourd'hui, on a les cassettes et les disques compacts. Les cassettes ont seulement commencé à circuler vers les années '70. Les microsillons ont presque disparus.

Les groupes populaires comme Milli Vanilli, Def Leppard, Skid Row disent que leur influence est celle des Beatles.

Aujourd'hui, le groupe Motley Crüe est comparé au groupe Rolling Stones. Les parents sont fâchés parce qu'ils pensent que tous les groupes d'aujourd'hui prennent des drogues et boivent de l'alcool. Moi, j'ai vu le film «Imagine» avec John Lennon. J'ai vu que John Lennon prenait ces drogues avec sa femme Yoko Ono. Les Beatles dans leur temps n'étaient pas des saints non plus.

J'ai lu dans une revue que M. Paul McCartney fume encore un peu de marijuana. M. Tommy Lee du groupe «Motley Crüe» dit qu'il était influencé par Ringo Starr. Les parents qui nous disent de baisser le volume de notre musique se sont fait dire la même chose à notre âge!

Chris Plume
10e année immersion
École Notre-Dame
Bonnyville, Alta

Multiculturalisme

M. le Rédacteur,

Je me suis permis de faire un peu de recherche sur le sujet et voici ce à quoi j'en arrive.

Pour commencer, quand les Amériques, par exemple, avant l'arrivée des Blancs ou Espagnols, étaient déjà peuplées de Hurons, d'Iroquois, d'Inuits dans le Nord, d'Aztèques et autres en Amérique du Sud, ça nous démontre qu'il y avait déjà multiples dialectes, multiples cultures et croyances.

Quand les Français sont arrivés à Québec, ils se sont tout de suite mis à arranger cela à leur manière. Puis les Anglais ont encore fait à leur manière.

L'Est crie «Canada français»; l'Ouest «Canada anglais»; le milieu crie «Bilingue». Si on n'avait pas de multiculturalisme, on essaierait de reconstruire la Tour de Babel: une langue, une religion, une culture, un pouvoir, un gouvernement. N'oublions pas que le communisme a presque réussi mais finalement ce règne prend fin. Remercions Dieu d'avoir d'autres cultures, autrement ceux qui ne se soumettraient pas, seraient mis contre le mur.

Annette Doré
Edmonton, Alta

Les pluies acides

Monsieur le Rédacteur,

Je suis une élève de la 10e année à l'école Notre-Dame Senior High de Bonnyville. J'aimerais vous exprimer mes opinions sur les eaux polluées et la pluie acide.

La pollution de l'environnement devient de plus en plus un sujet pressant. La pollution causée par les humains et par les industries augmente même si les gouvernements essaient de le réduire. La couche d'ozone disparaît et il a plus de végétation qui est détruite.

Je pense que les gens devraient se renseigner d'avantage sur le sujet et trouver des façons plus pratiques de se débarasser de leurs produits toxiques. Ils ne devraient pas être déversés dans les lacs et les rivières.

Les grandes industries devraient investir de l'argent pour trouver d'autres façons de fabriquer leur produits. Ils pourraient utiliser différents matériels qui n'ont pas de C.F.C. qui détruisent l'air et l'ozone.

M. Mulroney et M. Bush devraient travailler plus fort pour trouver des moyens de réduire les pluies acides. Ils devraient prendre l'argent qu'ils dépensent sur les armes et l'utiliser pour réduire les pluies acides et le donner aux industries.

Les pluies acides causent aussi des problèmes chez les humains. S'il y a beaucoup de pluies dans une région, ceux qui ont l'asthme ou des problèmes de coeur, ont aussi des problèmes respiratoires. Ça peut être aussi «sévère» que la mort.

Si on ne commence pas à trouver des solutions aux problèmes des pluies acides, il ne va plus avoir de végétation, plus de couche d'ozone et la population va diminuer. On devrait se renseigner sur le sujet et participer à la résolution du problème.

Agréez, Monsieur le Rédacteur en chef, mes plus sincères salutations.

Sylvie Généreux
10e année francophone
École Nore-Dame
Bonnyville, Alta

Pensée de la semaine...

Dieu ne ferme pas une porte sans en ouvrir une autre

(Proverbe arabe)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Jacques Beaupré
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Lethbridge

F.J.A. fait ses premiers pas dans l'extrême-sud de la province

Suite à une demande de l'A.C.F.A. régionale de Lethbridge, le 26 janvier dernier, une délégation de F.J.A. s'est rendu dans la région de Lethbridge afin d'animer le souper-causerie qui avait comme thème **«La Jeunesse»**. Les deux représentants de F.J.A. étaient Colette Dumont, Trésorière du Conseil exécutif provincial et Pierre Bergeron, Directeur général par intérim à Francophonie jeunesse de l'Alberta. La présentation avait comme buts de faire connaître davantage aux vingt (20) participants (jeunes, adultes, parents et grands-parents) le mandat et la raison d'être de Francophonie jeunesse de l'Alberta. Également, la présentation permettait de définir réellement ce qu'est un comité jeunesse régional à F.J.A. ainsi que l'impact qu'il a dans la communauté. En d'autres mots, cette présentation a permis d'expliquer l'approche et les moyens que l'association utilisent afin de promouvoir le développement et l'épanouissement du jeune Franco-Albertain et ce, dans tous les aspects de la culture canadienne-française.

L'auditoire présent a démontré un intérêt tout particulier pour offrir l'appui et l'énergie nécessaires afin d'aider les jeunes de Lethbridge à se regrouper. M. Laurent Conard, Président de l'A.C.F.A. de Lethbridge a mentionné: **«L'A.C.F.A. serait disposée à parrainer un projet et à offrir son appui aux jeunes afin que ces derniers puissent avoir un comité jeunesse régional de F.J.A. dans la région».**

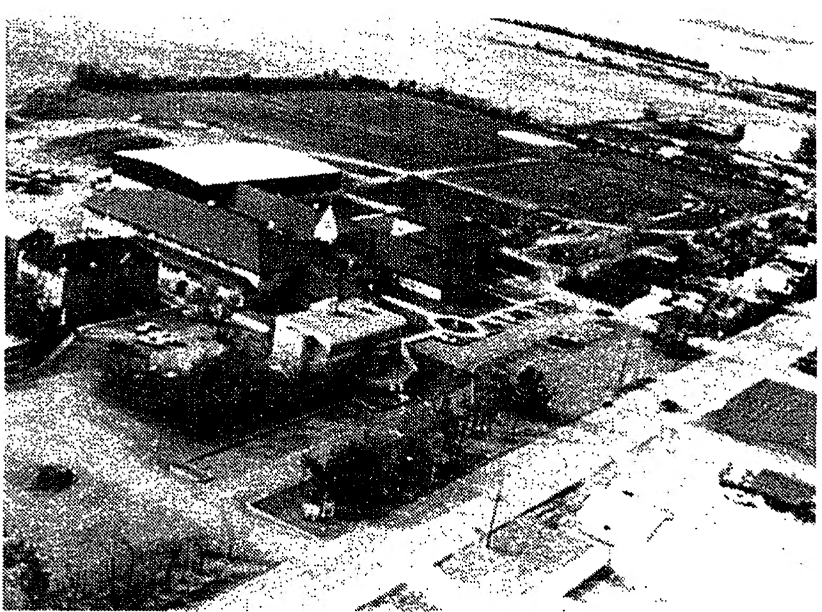
La rencontre s'est terminée sur une note de gaieté permettant aux gens de conserver un optimisme à savoir qu'un jour il y aura peut-être un mouvement jeunesse francophone dans leur région. La première démarche que l'A.C.F.A. de Lethbridge prévoit entreprendre, est d'envoyer une délégation de jeunes à la prochaine assemblée annuelle de F.J.A. qui se tiendra les 2, 3 et 4 mars prochain à Edmonton. Alors, on voit que ça bouge à Lethbridge.

• Régina

Le MATHIEUTHON dans les quatre provinces de l'Ouest

par PIERRE BRAULT

Le 29 janvier dernier, les dirigeants du Collège Mathieu de Gravelbourg, en Saskatchewan, annonçaient leur plus récent projet de levée de fonds. Il s'agit du MATHIEUTHON, un radio-téléthon qui se déroulera le samedi 24 février prochain à la maison de Radio-Canada à Régina et dont l'objectif est de 50 000 $.



Le Collège Mathieu à Gravelbourg

On se souviendra qu'il y a vingt mois, le Collège Mathieu était la proie des flammes et depuis ce temps, ses dirigeants, l'Amicale des anciens et la Fransaskoisie ont tout mis en oeuvre pour en assurer la reconstruction. Les travaux sont en grande partie complétés et l'inauguration officielle des nouveaux locaux aura lieu le 25 février prochain, soit le lendemain du MATHIEUTHON. Mais il est évident que cette reconstruction a demandé un investissement financier considérable qui a été assuré par les gouvernements fédéral et provincial, une mise de fonds de la Corporation du Collège Mathieu et la générosité d'entreprises privées, d'associations, d'une foule de personnes intéressées au Collège Mathieu. Mais il manque encore de l'argent et le travail au niveau financier n'est pas terminé.

Les organisateurs ont tenu à souligner que cet événement n'est pas seulement un moyen de ramasser des fonds, mais également une belle occasion de regrouper la culture des quatre provinces de l'Ouest. Ce radio-téléthon d'une durée de quatre heures mettra en vedettes une brochette d'artistes canadiens-français dont Hart Rouge, Folle Avoine, Carmen Campagne, Nicole Lafrenière, Joanne Sylvestre, Josée Lajoie, l'Octopus, le Mat du Collège Mathieu, Laurier Gareau et compagnie, Philippe Fournier, les Danseurs de la Rivière la Vieille, Café Inn, Francis Marchildon, Andrée Noonan... presque tous des anciens et anciennes du Collège Mathieu. Les auditeurs et téléspectateurs des quatre provinces de l'Ouest pourront aussi voir différentes personnalités francophones de l'Ouest ainsi que des anciens du Collège Mathieu.

Ce programme radio-télé sera co-animé par André Roy de CBXFT Radio-Canada en Alberta et par Claire Corriveau de CBKFT en Saskatchewan, tandis que l'animation radio sera assurée par Richard Gervais de CBKF Radio-Canada à Régina.

Un groupe de l'Alberta est à s'organiser pour se rendre en Saskatchewan à l'occasion de l'inauguration officielle du nouveau Collège Mathieu. On sait que de nombreux jeunes de Saint-Paul, Bonnyville et autres régions de la province fréquentent ce seul collège secondaire francophone dans l'Ouest et que de nombreux jeunes Franco-Albertains sont des anciens de ce collège.

Les télespectateurs de l'Alberta pourront donc voir cette émission de télévision à compter de 8h jusqu'à midi et les auditeurs à la radio de 11h15 à 11h45, le samedi 24 février prochain.

• Saint-Albert

Un rêve s'éteint... et refait surface!

par LUCIENNE BRISSON

Il y a quelques mois, en porte-parole de la communauté francophone, M. Guy Nobert, Président de l'équipe liturgique de la dite communauté, dévoilait aux habitués de la messe dominicale, à la chapelle Connelly-McKinley, le projet de la création d'un Centre culturel, lequel servirait également de chapelle. L'enthousiasme alors, des uns et des autres, il va sans dire, était débordant. Mais voilà! À cause de circonstances imprévues et incontrôlables, tout s'est effondré.

Le dimanche 21 janvier dernier, M. Norbert, réitérait au même groupe et au même endroit, que le projet a refait surface. Encore une fois, le site de construction est choisi. En plus d'être l'emplacement idéal pour obtenir une chapelle en permanence pour les francophones, il y a des possibilités pour une salle de réunion, qui



Guy Nobert

pourrait desservir les jeunes, les gens de l'âge d'or, les familles, ou tout autre fonction communautaire; et pourquoi pas un petit coin pour créer un genre de carrefour et un autre pour conserver les archives francophones? Aucune richesse, ne peut aller de pair avec ces dernières. D'ailleurs, une personne du groupe, pourrait servir de liaison entre le Musée Héritage Museum et le Centre culturel.

Francophones de Saint-Albert... ce beau projet, est entre vos mains. Vous seuls, avez le pouvoir d'en faire une réalité. Des rencontres de consultation auront lieu, d'abord très prochainement auprès du Cercle francophone, et à l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. Centralta, le 24 février prochain, laquelle se déroulera à la salle paroissiale de Morinville, où tous sont priés d'assister. M. Guy Nobert également Président de la dite association, sera là, pour répondre à vos questions sur le sujet. Mais ce à quoi, les autorités s'attendent surtout de votre part, c'est que vous fassiez connaître votre **VISION**, ce que vous voulez vraiment dans l'avenir, pour la communauté francophone.

Un dossier qu'il faudra suivre.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

FÉVRIER

4	5	6	7	8	9	10
1957 DECES DU FRERE TUGDUAL NICOL OMI	1954 MGR ROUTHIER BENIT LA NOUVELLE ECOLE DE JEAN-COTE		1869 PREMIERES CONFIRMATIONS PAR MGR GRANDIN A SAINT-ALBERT	1829 NAISSANCE DE MGR VITAL GRANDIN EN FRANCE	1945 LES EVEQUES FRANCOPHONES DE L'OUEST APPUIENT SOUSCRIPTION POUR RADIO FRANCAISE	1930 DECES DU PERE VICTOR PINEAU OMI

• Edmonton

Les Olympiques s'en vont jouer au hockey en Europe

par JACQUES BEAUPRÉ

L'équipe du niveau Midget «Les Olympiques» de l'Association des Chevaliers de Colomb de la paroisse Saint-Thomas quittera Edmonton le 20 mars pour aller jouer une série de parties en Europe. Cette équipe qui a pris la première place au cours des trois dernières années au tournoi de hockey amateur d'Edmonton ira en Allemagne et en Autriche avant de se rendre à un tournoi en Hollande.

Ce sera un peu une façon de se dire au revoir dit Laurent Leroux, l'un des trois entraîneurs de l'équipe. Certains des 16 joueurs évoluent ensemble depuis 6 ou sept ans et ces joueurs devront se disperser l'an prochain parce que la ligue des Chevaliers de Colomb ne va pas plus loin que le niveau Midget. «On a décidé, dit l'entraîneur, qu'il fallait faire quelque chose pour souligner les années qu'ils ont joué ensemble».

Un tel voyage dit Monsieur Leroux s'est avéré très long et difficile à organiser. L'équipe a dû recevoir l'autorisation de l'Association du hockey amateur d'Edmonton, de celle de l'Alberta et de l'association canadienne alors que de l'autre côté de l'océan il lui a fallu la permission des fédérations de hockey de chacun des trois pays et de la fédération européenne. «Ça nous a pris un an de préparation».

L'aspect financier de cette aventure de deux semaines n'a pas non plus été facile. Il a fallu amasser 55 000 $ par le biais de bingos, de vente de garage, de vente de gâteaux et surtout par la vente d'un calendrier souvenir. «Ce fut la partie la plus intéressante de notre projet, croit Laurent Leroux. Le calendrier nous rapportera entre 50 et 60% de notre budget».



L'équipe «Les Olympiques» est formée de: (debout) Dyno Béland (ass. entraîneur), Laurent Leroux (entraîneur), Gilles Amyotte, Simon Sauvé, Rob Lawless, Jean Breton, Greg Cadrin, Greg Boucher, George Andreakos, Mike Ross, Donny Tassone et Venant Savard (entraîneur). (à genoux) Troy Taylor, Derek Schade, Ian Farquhar, Rob Ramsahw, Maneesh Kalra, Paul Savard, John Alexander.

Qui sera élue Reine du Carnaval 1990?

Quatre jeunes filles de la région de Rivière-la-Paix concourrent présentement pour le titre de REINE DU CARNAVAL 1990. Le Carnaval de Saint-Isidore se tiendra les 16 et 17 février.

Cette année la gagnante sera déterminée par le système de capsules. À chaque **50 billets** de vendus, le nom de la duchesse est inscrit dans une capsule. Plus elle vend de billets, plus elle aura de chances d'être élue. Cependant, le hasard déterminera la gagnante de la façon suivante. Le vendredi soir, après l'ouverture officielle du Carnaval, nous procéderons au tirage. Celle dont le nom aura été tiré quatre fois sera élue la Reine du Carnaval. C'est une façon plus juste et plus équitable.

Encouragez nos duchesses... Il ne reste que trois semaines avant la fin de la vente des billets.

Bonne chance à toutes et bienvenue au Carnaval 1990!

Voici les noms des duchesses participantes:



Marianne Gagnon, représentante de Saint-Isidore. Elle étudie présentement à l'école Héritage de Jean-Côté et est en 9e année. Elle aime pratiquer le ballon-volant, aime la musique, la danse, la lecture et la couture.



Sylvianne Tailleur, représentante de Peace River. Est âgée de 15 ans, elle étudie à l'école Héritage de Jean-Côté. Elle aime lire, faire du bricolage et aime s'occuper des enfants.

Plus tard, elle désire devenir psycholoque.



Lori-Ann Parent, représentante de Jean-Côté, 15 ans. Elle est en 11e année à l'école G.P. Vanier de Donnelly.

Elle aime écrire des histoires, composer. Plus tard, elle veut devenir esthéticienne.



Anne Bégin, représentante de Girouxville, Elle étudie présentement à l'école Héritage de Jean-Côté et est âgée de 14 ans. (9e année).

Elle aime la lecture et les sports. Elle aimerait se diriger dans la médecine.

Plus tard, elle se destine soit à l'enseignement ou au dessin de mode.

Mon livre de chevet



TITRE:	LE RÊVE DE CONFUCIUS		ÉDITIONS Albin Michel
AUTEUR:	Jean Levi		
COLLECTION:			I.S.B.N.
SUJET:	Roman	20,95 $ / 322 pages	2-226-03640-7

La Chine du désordre et des tyrans. Terrible, cruelle, sanguinaire, énorme, gargantuesque, poétique et magique. Le livre de la sagesse, de la déraison, de l'utopie, de la pureté, de l'idéalisme, du cynisme, de la fidélité et de la trahison.

L'inanité des experts, la bêtise des militaires, la stratégie comme principe moral. Le livre de l'Absurde, de la Dérision, du Mensonge.

Ce livre est disponible aux Librairie Le Carrefour

Arts et spectacles

• Calgary

Tournoi provincial d'impro 1990

par JACQUES BEAUPRE

La folie de l'improvisation atteindra son paroxysme à Calgary les 17 et 18 février prochain, à l'occasion du 2e tournoi provincial d'improvisation de l'Alberta. Pour cette occasion, les équipes de Calgary, d'Edmonton, de Lethbridge et de l'école Sainte-Anne, également de Calgary, s'affronteront pour tenter de se mériter le championnat provincial fort convoité. L'an dernier, le premier tournoi avait attiré des équipes de Calgary, d'Edmonton, de Falher et de Saint-Paul et c'est l'équipe hôte, Edmonton, qui avait remporté les grands honneurs.

Cette année c'est la Ligue d'improvisation de Calgary qui organise le tournoi. 1989-90 aura d'ailleurs été fort spéciale pour les improvisateurs calgéréens. La ligue a aménagé dans de nouveaux locaux et selon l'arbitre en chef, Robert St-Pierre l'assistance moyenne se chiffre aux environs de 40 personnes par semaine,ce qui indique un regain de popularité. Robert St-Pierre s'attend d'ailleurs à ce que le tournoi provincial «aftire du nouveau monde». La ligue lorgne entre autre du côté des francophiles, en particulier dans les écoles et à l'université.

Le tournoi provincial sera d'ailleurs annoncé dans le journal étudiant de l'Université. Monsieur St-Pierre s'attend par ailleurs à au moins égaler l'assistance de l'an dernier, à Edmonton, alors que plus de 175 personnes s'étaient présentées. Même si ce nombre n'est pas atteint, l'important, c'est de faire connaître l'improvisation à Calgary.

Quant au nombre d'équipes de cette année, il explique que des invitations ont été lancées à toutes les ligues d'improvisation de l'Alberta ainsi qu'en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Certaines ont décliné l'invitation alors que d'autres, comme la Saskatchewan, n'ont pas la possibilité de venir. Néanmoins, croit Robert St-Pierre la lutte risque d'être chaude. L'équipe de l'école Sainte-Anne, la plus jeune pourrait donner beaucoup de fil à retordre puisqu'elle a toujours remporté la victoire lorsqu'elle a affronté la Ligue d'improvisation de Calgary. Le tournoi sera aussi l'occasion de maintenir la grande concurrence qui existe depuis toujours entre Calgary et Edmonton. Pour Lethbridge qui vient tout juste de se former, ce tournoi sera une première.

Le tournoi aura lieu les 17 et 18 février aux nouveaux locaux de la Société de théâtre de Calgary au 1916 - 30e Avenue nord-est. La grande finale aura lieue à 20h00 à la salle Betty Mitchell de l'auditorium Jubilee au coin de la 14e Rue et de la 16e Avenue.



Deux joueurs de la Ligue d'Improvisation de Calgary lors du tournoi provincial de 1989.

Demi-finales

17 février (4,00 $ pour la journée)

Edmonton/Lethbridge	(13h00)
Calgary/Sainte-Anne	(14h30)
Lethbridge/Calgary	(16h00)
Sainte-Anne/Edmonton	(20h00)
Soirée sociale...	(22h00)

18 février (4,00 $ pour la journée)

Lethbridge/Sainte-Anne	(13h00)
Calgary/Edmonton	(14h00)

Finale: 20h00 (6,00 $)

Les statistiques de l'A.L.I.E.

Equipes	P.J.	Ga.	Per.	Imp.J	P.P	P.C	Pun.	Pts
T.F.E.	5	4	1	65	38	33	16	8
A.C.F.A.	6	3	3	76	43	40	16	6
S.A.A.	5	2	3	65	36	41	21	4
F.S.J.	6	2	4	78	43	46	26	4

Etoiles

Joueurs	Première	Deuxième	Troisième	Total
P. Thibodeau	3	1	1	12 pts
L. Nepton	2	2		10 pts
C. Bouchard	1	3	1	10 pts
E. Forcier	1	3	1	10 pts
R. Marchand	2	1	1	9 pts
C. Bernatchez	1	1	3	8 pts
J. Forcier	1		1	4 pts
B. Bonamigo			1	1 pt
I. Craig			1	1 pt

Compteurs

Joueurs	P.J	Imp.J	Pun.	Pts
C. Bernatchez T.F.E.	5	47	7	30
E. Forcier A.C.F.A.	6	51	9	30
L. Nepton T.F.E.	5	41	8	27
C. Bouchard S.A.A.	5	53	13	25
P. Thibodeau A.C.F.A.	6	54	12	25
R. Marchand F.S.J.	5	25	8	17
E. Thibault S.A.A.	5	32	10	14
Y. Gacionis A.C.F.A.	6	31	6	13
L. Morisette T.F.E.	5	20	4	11
S. Daigle S.A.A.	4	18	6	10

Gabrielle Bujold revient en Alberta pour chanter

par ANDRE FRADETTE

Après deux ans d'absence, Gabrielle Bujold s'apprête à faire un retour à Edmonton sur la scène du Yardbird Suite, le 16 février prochain, où elle présentera un nouveau spectacle comprenant des chansons de style jazz et blues. Alors qu'elle roule sa bosse depuis plus de vingt ans, elle veut prendre maintenant une nouvelle direction dans ce domaine de musique différent pour satisfaire un désir qu'elle a toujours eu de chanter du jazz.

Née à Falher, Gabrielle a grandi dans un milieu familial où la culture canadienne-française était à l'honneur. Comme elle le dit si bien elle-même: «Mon père a toujours insisté pour qu'on parle français à la maison». Ses parents lui ont communiqué un engouement pour cette culture et, aujourd'hui, elle leur en est très reconnaissante. D'ailleurs, elle est très fière d'être née en Alberta. Dans sa famille aussi la musique faisait partie intégrante de cette culture puisque son père aimait chanter et deux de ses tantes étaient chanteuses d'opéra. «Quand j'étais petite, j'aimais chanter... J'ai toujours aimé chanter».



Gabrielle Bujold

Pendant plus de quinze ans en Alberta, elle a poursuivi son chemin dans la chanson et c'est ici que sa carrière a pris son envol et qu'elle s'est vite taillée une place dans le «showbizz». Elle a animé une émission de variété à la télé, (certains s'en rappellent peut-être), appelée Sugar Beat. Sa vision du Canada est celle d'un pays bilingue où le français et l'anglais sont sur le même pied. Selon elle, le français constitue un apport culturel essentiel au pays. Parmi les autres faits saillants de sa carrière à l'époque, mentionnons une tournée des Forces Armées Canadiennes qui la mena jusqu'en Europe et il y a quelques années sa participation au spectacle d'ouverture du nouveau centre culturel canadien à Paris.

Puis un bon jour en 1986, voulant élargir ses horizons, elle décida de poursuivre sa carrière au Québec, plus précisément à Montréal. Elle voulait chanter plus souvent en français et aussi avoir accès à un plus grand marché. Et elle y a fait sa place très vite. «Les montréalais m'ont très vite acceptée». Elle trouve que Montréal est un milieu dynamique et stimulant pour une chanteuse. Au Québec, elle a pu renouer avec des gens de sa famille, originaire de la Gaspésie, revoir des cousins et des cousines dont la célèbre actrice Geneviève Bujold, sa cousine du troisième degré.

Déjà pourvue d'une assise solide, la carrière de Gabrielle a pris de l'ampleur au Québec. Peu de temps après son arrivée, elle a enregistré un premier microsillon, **Seule à rêver,** qui s'est vendu à plus de 35,000 exemplaires et, grâce à ce disque, elle a été en nomination au Gala de l'A.D.E.S.Q. dans la catégorie «Album populaire de l'année», l'automne dernier. À l'été 1988, la chanson Seule à rêver, tirée de cet album, s'est classée en quatrième position au palmarès français québécois. En 1988 aussi, elle a chanté aux Olympiques de Séoul. Et elle cherche toujours à aller plus loin, à se perfectionner et à explorer de nouveaux territoires, d'où les cours de piano et de jazz et les arrangements qu'elle a fait pour quelques unes de ses chansons.

Actuellement elle travaille à un nouveau microsillon dans sa maison à Saint-Lambert, une banlieue de Montréal située de l'autre côté du fleuve. Dans le sous-sol, elle a aménagé un studio de poche qui convient parfaitement bien à la production de «démos». Ce nouveau microsillon, encore sans titre, comprendra uniquement de ses compositions et quelques arrangements qui reflètent sa nouvelle tendance vers le jazz. «J'adore le jazz, mais le jazz plus traditionnel». C'est ce que nous aurons le plaisir de constater à son nouveau spectacle.

Le public «peut s'attendre à un spectacle honnête, de qualité, riche de ce que j'ai appris au fil des années». «J'offrirai mon âme sur scène». Donc ce sera une rencontre sincère entre le public et Gabrielle. Pour enrober son spectacle d'électricité, elle sera flanquée de quatre musiciens (clavier, guitare, base et batterie) et d'une choriste. Deux techniciens verront au son et lumière. Certains seront curieux de voir jusqu'à quel point le blues et le jazz se sont infiltrés dans son style. La scène du Yardbird Suite, un club de jazz, va lui convenir plus que jamais. Elle nous promet une interprétation d'un vieux succès de Gerry Goulet, du temps d'Offenbach, «Câlin de blues... faut Ke chte joüse, ouse, ouse...»

Présenté par l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton en collaboration avec la Yardbird Suite, ce spectacle est le deuxième de la série **Des shows très chauds** dont le premier, celui de Gérald Laroche, fit salle comble, l'an dernier en novembre.

Gabrielle Bujold se produira deux fois jeudi le 16 février, soit à 19h30 et à 22h. Bonne retrouvaille!

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Isa Minoke «Moi besoin d'amour» Trans-Canada/Kébec Disque KD-662.
On connaît Isa Minoke en tant qu'auteure de «On traverse un miroir», chanson interprétée par Céline Dion, et gagnante du Trophée PROCAN/SDE, Ed. '88. (ce trophée ayant été décerné à la chanson québécoise la plus diffusée sur les ondes). Cet album est une réalisation de Michel Le François (Jane Bergeron, Mario Pelchat, Nuance) et les textes portent la signature d'Isa Minoke. Par cet album, Isa a voulu nous faire part de ses préoccupations sur des thèmes tels que le manque de communication, le pouvoir de l'imagination, et ce besoin fondamental qu'est l'amour: «Moi besoin d'amour», «Imagine», «Ballerina», «Je ne te trouve pas», etc. Jano Bergeron, Chantal Goya, Jeanne Mas, et quelques autres, Isa Minoke est de cette stature, ni plus ni moins. Un bon achat.

The Guess Who, BTO, Sass Jordan, etc. «American Boyfriends» (trame sonore) Penta PCD-10007.
L'action de ce tout nouveau film de Sandy Wilson se déroule en Amérique du Nord en 1965. Les titres archi-connus que l'on retrouve sur la trame sonore du film balayent le «screamin-shuffle» des années 60: «Wooly Bully» de Bachman-Turner Overdrive, «In The Midnight Hour» de Wilson Pickett, «Shakin All Over» de Guess Who, «Rescue Me» de Sass Jordan, «She's About A Mover» de Sir Douglas Quintet, etc. Pas renversant, mais entraînant.

Charles Earland «Third Degree Burn» Milestone MCD-9174-2.
Pendant longtemps, l'orgue ne fut presque pas employé dans le monde du jazz. Fats Waller fut le seul grand jazzman à en jouer dès les années 20 (aux grandes orgues) et les années 30 (orgue de cinéma). De nos jours, Jimmy Smith et Charles Earland en sont les meilleurs spécialistes. S'étant inspiré de l'incomparable pianiste Art Tatum, Earland s'exprime souvent à l'aide de phrases rapides, d'une virtuosité renversante, ce qui ne l'empêche pas de jouer avec un grand swing. Sur cet enregistrement, il a choisi de nous servir des interprétations du «The Way You Make Me Feel» de Michael Jackson, en plus de ses propres compositions: «Cosmick Phriends», «Don't Be So Mean Arlene», et «Third Degree Burn». Très impressionnant et relaxant d'un bout à l'autre.

Barbara Mandrell «Precious Memories» Quality RSP-186.
La voix countrienne de Barbara Mandrell, sans refléter une grande originalité, possède une certaine ampleur émotionnelle qui séduit. De cet album double, on prend plaisir à faire tourner: «In The Garden», «He Keeps Me Singing», «Precious Memories», et «Old Rugged Cross». Bref, typiquement nashvillien.





ASSEMBLÉE ANNUELLE

RÉGIONALE DE PLAMONDON

le 17 février 1990
à 19 h 30 au Centre culturel!

Message de notre invité spécial!

Ordre du jour:

1. L'adoption de l'ordre du jour
2. La lecture du procès-verbal de l'assemblée tenue le 11 février 1989
3. Suites au procès verbal
4. Les rapports:
   - 4.1 La présidente
   - 4.2 Le comité d'éducation
   - 4.3 Le comité culturel
   - 4.4 Le comité du journal
   - 4.5 Les finances
5. Les amendements à la constitution
6. L'élection
7. Les autres items
8. La levée de l'assemblée

LE BÉNÉVOLAT
EST UN PARTAGE HARMONIEUX
DE DIVERS TALENTS

EN REMERCIEMENT
À VOUS
BÉNÉVOLES

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

le conseil régional vous invite à un

VIN FROMAGE

après l'assemblée annuelle,
le 17 février 1990 au Centre culturel
de Plamondon
Présentation au «bénévole de l'année»
R.S.V.P. avant le 12 février 1990.

Les invités spéciaux:

Séraphin et Donalda Plamondon

**Un aperçu de Séraphin II
qui sera présentée
les 6 et 7 avril 1990
à l'amphithéâtre de l'école de
Plamondon**





ASSEMBLÉE ANNUELLE RÉGIONALE CENTRALTA

Le 24 février 1990 à 15 h 00 au Parish Hall

MORINVILLE

HORAIRE

15 h 00 Inscription aux ateliers
15 h 30 Ateliers «l'A.C.F.A. CENTRALTA» et «F.J.A.»
16 h 30 Génies en herbe
17 h 00 Inscription à l'assemblée annuelle
17 h 15 **ASSEMBLÉE ANNUELLE**
18 h 30 Cocktail
19 h 00 Buffet
20 h 30 Danse avec Crystal Plamondon et cie

ATELIERS

L'A.C.F.A. Centralta - Rôle des bénévoles, du comité exécutif, Les relations régionale - provinciale. La programmation 1990 de l'A.C.F.A. Centralta. Guy Nobert

F.J.A. - Le rôle de «Francophonie jeunesse de l'Alberta». La formation d'un groupe jeunesse dans Centralta. - Pierre Bergeron

GÉNIES EN HERBE

Participation d'écoles de la régionale au concours Génies en herbe. L'école gagnante recevra un trophée de l'A.C.F.A. Centralta.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

À l'ordre du jour de l'assemblée:

- rapport financier;
- rapport du président M. Guy Nobert;
- élection d'un nouveau conseil exécutif.

DANSE



Crystal Plamondon et son orchestre animeront la danse en compagnie de l'**ANIMATEC.**

BILLETS

18,00 $ adultes/ 15,00 $ étudiants danse seulement 5,00 $

Le prix des billets comprend le buffet et la danse.
Bienvenue à tous.

Les billets sont disponibles aux endroits suivants:

A.C.F.A. Centralta, legal Tél.: 961-3665
F.J.A., Centre 82, 8925 - 82e Avenue, Edmonton
Firme comptable Szaszkiewicz & Nobert,
407 Grandin Park Tower, Saint-Albert Tél.: 459-4471

Renseignements: 961-3665

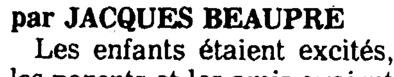


OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME

• Edmonton

(Photos Pierre Brault et Ma

La fête des parents et des amis





Mme Hélène Landry

par JACQUES BEAUPRE

Les enfants étaient excités, les parents et les amis avaient le goût de fêter; l'ambiance était à l'enthousiasme et cet enthousiasme était débordant en ce soir du 1er février 1990. Parents, amis et représentants des divers groupes et organismes, des milieux politiques et surtout de la communauté francophone sont venus célébrer ensemble l'ouverture de la 4e école française en Alberta, la 2e à Edmonton.

Tout au long de la soirée, Hélène Landry qui fut la présidente du comité qui a permis la création de l'école, a présenté les nombreuses personnalités présentes pour l'occasion. Hélène Landry, tout comme le directeur de l'école, Ernest Lefebvre, a d'ailleurs souligné que sans l'appui de la communauté il n'y aurait jamais eu une 2e école française à Edmonton. Elle a rappelé les nombreuses rencontres, les efforts, l'avalanche de bénévolat qui a permis d'en arriver à cette ouverture.

Elle a partagé aussi ce souvenir de la fin de semaine de la Fête du travail, trois jours avant l'ouverture de l'école, alors que de nombreux parents et amis ont fait une corvée pour laver les livres, placer les pupitres, rendre le rêve possible.

Lucille Charois a ensuite présenté le personnel de l'école Notre-Dame, un personnel dont l'enthousiasme et le dévouement était très évident.

Pendant toute cette fête les parents, les élèves et les dignitaires sont d'ailleurs venus souligner que Notre-Dame n'est pas seulement une nouvelle école, c'est une école qui a son caractère propre et c'est aussi une contribution de plus à l'avenir de toute la communauté franco-albertaine. Le thème de la fête «Notre culture, notre futur» rappelait d'ailleurs tant la philosophie de l'école que sa place dans la communauté.

Dans une série de courtes présentations originales, les élèves sont venus parler à leur façon de leur joie et de leur fierté d'être à Notre-Dame. L'abbé Richard Sévigny, qui représentait l'Archevêque d'Edmonton, a rappelé le lien étroit qui existe entre l'école et la culture et qu'une religion qui veut s'épanouir doit se transformer en culture. Au nom du comité de parents, la présidente, Marthe Desrosiers a pour sa part soulevé l'importance de l'atmosphère qui règne à l'école, une école centrée sur l'enfant. Notre-Dame, dit-elle, l'école française, c'est «l'épanouissement de nos enfants dans leur langue maternelle, le français». Au nom des élèves, Sacha Pelletier de la 5e année a pour sa part parlé «d'une atmosphère très accueillante. Quant à l'A.C.F.A., représentée par sa présidente, France Levasseur-Ouimet, elle a félicité les parents et la communauté et leur a demandé de se tourner vers la prochaine tâche, celle d'assurer le développement de l'école française.

La direction de la Commission scolaire de Saint-Isidore, qui gère l'école Héritage, a pour sa part envoyé ses félicitations en soulignant «que c'est notre voeux le plus sincère que l'école française contribue à l'essor de tous les Franco-Albertains. Le personnel des écoles Maurice-Lavallée et J.H. Picard ont aussi fait parvenir leurs meilleurs voeux.

L'ouverture de l'école a aussi été soulignée par la Fédération des parents francophones de l'Alberta; dans une lettre du commissaire aux Langues officielles, d'Iberville Fortier; par le député provincial, Grant Mitchell qui s'est exprimé en français; par la ville d'Edmonton et, bien sûr, par l'administration de la Commission des écoles catholiques d'Edmonton.

Cette fête a été comparée à la naissance d'un enfant par la présidente de l'A.C.F.A., France Levasseur-Ouimet et toutes les personnes présentes ont souligné l'importance de l'enfant, pour qui cette école existe et enfin, l'importance de son développement dans un cadre culturel français. S'il faut en croire le grand nombre de très jeunes (et très énergiques) enfants présents à c l'avenir de l'école N est assuré pour long

Une fête pour les enfants

La grande fête de l'ouverture officielle de l'école Notre-Dame fut bien sûr et avant tout celle des enfants. Tout au long de cette mémorable journée du 1er février, les enfants ont pu exprimer leur joie et leur fierté. Que ce soit à la messe qui a marqué le début de la journée ou à la fête de la lumière qui a suivie, Notre-Dame était en fête. Après cette ouverture qui s'est déroulée à la maison des soeurs grises, les 159 élèves ont joué à la corde, affronté leurs professeurs au souque à la corde, partagé un repas prép parents et participé ment de leur cerf-vo le clou de cette journ ble fut le spectacle Chauvin qui toujours laire auprès des je déjà connu le suc même d'apparaître Mais ce qui ressort une fois passé l'é bien compréhensibl nes, c'est qu'il éta qu'ils étaient fiers l'école française No



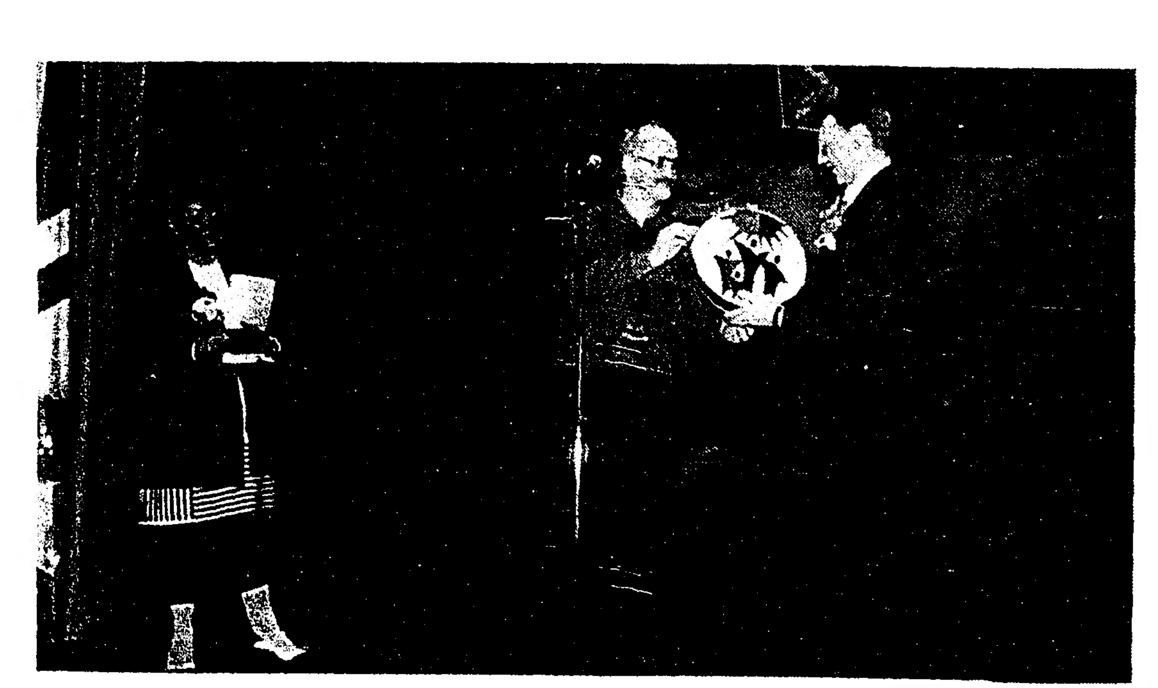
Vêtus de leurs habits des grands jours, Mathieu Lavoie et Isabelle Lachance ont présenté le court spectacle des élèves composé d'improvisation et d'une démonstration enlevante de saut à la corde.



Après tant d'activités, les jeunes étaient heureux de profiter du repas préparé par les parents.



Les festivités ont débuté par une messe célébrée par l'Abbé Raymond Sévigny, a co-célébrant l'Abbé Beaulieu et leurs deux acolytes: Giselle Courteau et Mél



M. Richard Arès a donné au directeur, Ernest Lefebvre (à droite) un superbe vitrail représentant le logo de l'école. Ce vitrail n'est qu'un des nombreux cadeaux remis à la communauté de l'école Notre-Dame pour l'occasion.



Le spectacle de Jacques Chauvin fut des plus apprécié. Avant même qu'il n'apparaisse sur la scène les quelques 150 jeunes criaient: Jacques, Jacques, Jacques.



Chaque ballon portait un message d'un des élèves de l'école. Un peu plus tard ont procédé à l'envol de leur cerf-volant. La joie et l'énervement ont facileme le froid.

OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME

(Photos Pierre Brault et Martin Brault)

ête des parents et des amis

JPRE
t excités,
is avaient
ambiance
ne et cet
lébordant
rier 1990.
ésentants
: organis-
itiques et
auté fran-
célébrer
de la 4e
erta, la 2e

a soirée,
: la prési-
permis la
présenté
onnalités
ccasion.
omme le
, Ernest
souligné
commu-
is eu une
lmonton.
nbreuses
l'avalan-
a permis
iverture.

Elle a partagé aussi ce souvenir de la fin de semaine de la Fête du travail, trois jours avant l'ouverture de l'école, alors que de nombreux parents et amis ont fait une corvée pour laver les livres, placer les pupitres, rendre le rêve possible.

Lucille Charois a ensuite présenté le personnel de l'école Notre-Dame, un personnel dont l'enthousiasme et le dévouement était très évident.

Pendant toute cette fête les parents, les élèves et les dignitaires sont d'ailleurs venus souligner que Notre-Dame n'est pas seulement une nouvelle école, c'est une école qui a son caractère propre et c'est aussi une contribution de plus à l'avenir de toute la communauté franco-albertaine. Le thème de la fête «Notre culture, notre futur» rappelait d'ailleurs tant la philosophie de l'école que sa place dans la communauté.

Dans une série de courtes présentations originales, les élèves sont venus parler à leur façon de leur joie et de leur fierté d'être à Notre-Dame. L'abbé Richard Sévigny, qui représentait l'Archevêque d'Edmonton, a rappelé le lien étroit qui existe entre l'école et la culture et qu'une religion qui veut s'épanouir doit se transformer en culture. Au nom du comité de parents, la présidente, Marthe Desrosiers a pour sa part soulevé l'importance de l'atmosphère qui règne à l'école, une école centrée sur l'enfant. Notre-Dame, dit-elle, l'école française, c'est «l'épanouissement de nos enfants dans leur langue maternelle, le français». Au nom des élèves, Sacha Pelletier de la 5e année a pour sa part parlé «d'une atmosphère très accueillante. Quant à l'A.C.F.A., représentée par sa présidente, France Levasseur-Ouimet, elle a félicité les parents et la communauté et leur a demandé de se tourner vers la prochaine tâche, celle d'assurer le développement de l'école française.

La direction de la Commission scolaire de Saint-Isidore, qui gère l'école Héritage, a pour sa part envoyé ses félicitations en soulignant «que c'est notre voeux le plus sincère que l'école française contribue à l'essor de tous les Franco-Albertains. Le personnel des écoles Maurice-Lavallée et J.H. Picard ont aussi fait parvenir leurs meilleurs voeux.

L'ouverture de l'école a aussi été soulignée par la Fédération des parents francophones de l'Alberta; dans une lettre du commissaire aux Langues officielles, d'Iberville Fortier; par le député provincial, Grant Mitchell qui s'est exprimé en français; par la ville d'Edmonton et, bien sûr, par l'administration de la Commission des écoles catholiques d'Edmonton.

Cette fête a été comparée à la naissance d'un enfant par la présidente de l'A.C.F.A., France Levasseur-Ouimet et toutes les personnes présentes ont souligné l'importance de l'enfant, pour qui cette école existe et enfin, l'importance de son développement dans un cadre culturel français. S'il faut en croire le grand nombre de très jeunes (et très énergiques) enfants présents à cette soirée, l'avenir de l'école Notre-Dame est assuré pour longtemps.

Une fête pour les enfants

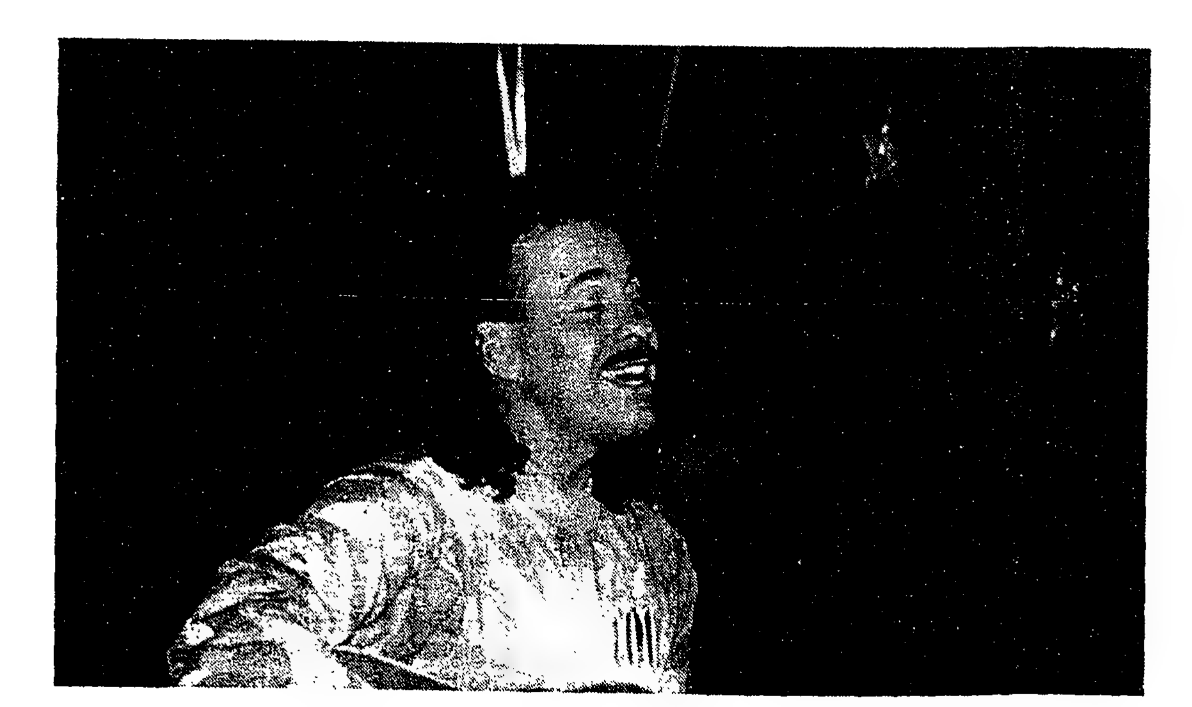
La grande fête de l'ouverture officielle de l'école Notre-Dame fut bien sûr et avant tout celle des enfants. Tout au long de cette mémorable journée du 1er février, les enfants ont pu exprimer leur joie et leur fierté. Que ce soit à la messe qui a marqué le début de la journée ou à la fête de la lumière qui a suivie, Notre-Dame était en fête. Après cette ouverture qui s'est déroulée à la maison des soeurs grises, les 159 élèves ont joué à la corde, affronté leurs professeurs au souque à la corde, partagé un repas préparé par les parents et participé au lancement de leur cerf-volant. Mais le clou de cette journée inoubliable fut le spectacle de Jacques Chauvin qui toujours très populaire auprès des jeunes avait déjà connu le succès avant même d'apparaître sur scène. Mais ce qui ressortait le plus, une fois passé l'énervement bien compréhensible des jeunes, c'est qu'il était évident qu'ils étaient fiers d'être à l'école française Notre-Dame.



Après tant d'activités, les jeunes étaient heureux de profiter du repas préparé par les parents.



Les festivités ont débuté par une messe célébrée par l'Abbé Raymond Sévigny, avec comme co-célébrant l'Abbé Beaulieu et leurs deux acolytes: Giselle Courteau et Mélanie Albas.



Le spectacle de Jacques Chauvin fut des plus apprécié. Avant même qu'il n'apparaisse sur la scène les quelques 150 jeunes criaient: Jacques, Jacques, Jacques.



Chaque ballon portait un message d'un des élèves de l'école. Un peu plus tard, les élèves ont procédé à l'envol de leur cerf-volant. La joie et l'énervement ont facilement vaincus le froid.

Les propos recueillis...



ISABELLE LACHANCE,
4e année
«J'aime beaucoup l'école parce que son «size» pis on parle français et parce qu'on travaille beaucoup». Auparavant étudiante à l'école mixte George Etienne Cartier d'Ottawa, Isabelle dit qu'elle aime mieux Notre-Dame «parce qu'elle est française» et parce que l'autre école avait un peu des deux (français et immersion) et que Notre-Dame a «un plus grand gymnase».



MARTHE DESROSIERS,
Présidente du Comité de parents
«Je pense que l'école ici est très centrée sur les enfants puisque c'est une école qui commence et j'ai l'impression qu'Ernest (Lefebvre), le principal avec le Comité de parents ont essayé de voir de quelle façon les professeurs et tous les services seraient plus centrés sur les enfants...» «On a pris un petit peu de Maurice-Lavallée et d'Héritage...»



PIERRE ROBERT, 5e année
«Je pense que l'école est 100%»(!) Ancien élève à Maurice-Lavallée il dit préférer l'école Notre-Dame «parce que l'école est plus petite pis on est moins coincé».



SHELLEY DAIGLE,
Animatrice culturelle
«Quand je suis arrivée le premier octobre tout était nouveau, à tous les niveaux, mais, il y a une chose que j'ai rencontrée c'était le support de tout le monde et l'enthousiasme de tout le monde. Tout le monde embarque: les parents, les professeurs et les jeunes (...) et ça m'aide beaucoup dans ma tâche».



ERNEST LEFEBVRE,
Directeur
«Avec le temps on a pu former une communauté, une communauté qu'on appelle Notre-Dame. On est très heureux ici.»



LUCIE FILION, Enseignante
Lucie enseigne aux 20 petits enfants de la maternelle. Elle est aussi responsable de plusieurs activités parascolaires et elle est très fière des résultats obtenus lors des récentes compétitions sportives au niveau du district. Elle traduit bien l'enthousiasme des sept enseignants et des autres membres du personnel de l'école.
«Moi je pense qu'on a le coeur au fait français. J'ai enseigné dans une école d'immersion et je n'ai pas aimé ça. J'aime enseigner aux francophones (...) finalement c'est beaucoup plus enrichissant de voir des enfants capables de s'exprimer en français et de pouvoir grandir en français».

Agriculture

• National

L'agriculture des années 90: une approche environnementale

par JACQUES BEAUPRÉ

L'agriculture des années 90 devra pouvoir préserver les ressources naturelles pour les générations à venir. «Vous devez vivre des intérêts, sans toucher au capital» disait, dans ses mots, Jean Boutet un spécialiste des cultures biologiques. Selon Monsieur Boutet les canadiens disposent d'un grand capital naturel que sont le sol, l'eau, les ressources énergétiques et la diversité génétique dans le monde de l'agriculture.

Ses conclusions ont été reprises par plusieurs conférenciers lors de la Conférence nationale sur les politiques agricoles de décembre 1989. Comme le faisait remarquer un fermier de la Saskatchewan, «depuis (le début) de l'ensemencement des Prairies, nous avons perdu la moitié de la matière organique du sol... et nous perdrons probablement l'autre moitié d'ici une cinquantaine d'années».

La vision des terres desséchées et de la couche arable qui s'envole au vent est bien présente dans l'esprit des producteurs de grains et de céréales de l'Ouest. Agriculture Canada et les provinces ont d'ailleurs décidé d'accélérer les recherches pour sauver ce qui reste des terres agricoles canadiennes. Certains participants à la conférence ont parlé de la nécessité de pratiques culturales intégrées: la lutte contre les ravageurs, une plus grande diversification des cultures et le compostage des déchets biologiques dont le produit est vendu dans les établissements horticoles.

Selon Art Olson, responsable de la recherche à Agriculture Canada, plusieurs nouveaux projets sont présentement en phase exploratoire. Il mentionne, entre autres, une révision de programmes fédéraux pour mieux les adapter à l'environnement et un changement des priorités pour plusieurs stations de recherches du ministère qui s'orienteront dorénavant vers des pratiques culturales intégrées.

Les membres du comité de travail fédéral-provincial sur l'agriculture intégrée se sont par ailleurs engagés à produire un document de travail pour la prochaine conférence des ministres de l'agriculture de mars 1990.

Les pratiques actuelles ne sont pas toujours adaptées à l'intégration à long terme dans le secteur agro-alimentaire et détruisent à long terme la richesse du sol.

Selon les participants à la Conférence nationale sur les politiques agricoles il est important de bien comprendre que ce problème n'est pas seulement celui des agriculteurs mais celui de tous les canadiens.

• Ottawa

Tournée d'information sur le blé des variétés C.P.P.

par JACQUES BEAUPRÉ

La Commission du blé tiendra six réunions d'information au sujet du blé Canada Prairie de printemps (C.P.P.). En Alberta, une réunion aura lieu à Camrose (Légion Hall) le 14 février et une autre à Lethbridge édifice 4H le 15 février.

Les producteurs pourront obtenir plus d'information sur les débouchés de ces variétés de blé ainsi qu'une description des caractéristiques qualitatives de ces grains.

• Ottawa

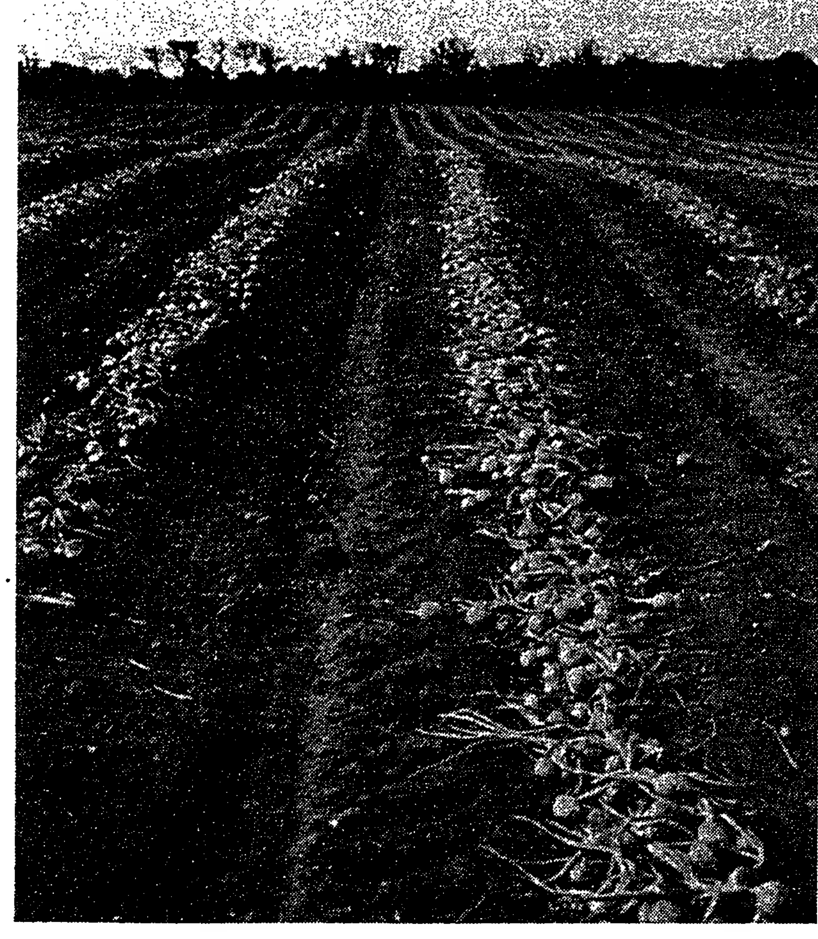
Les pulvérisations répétées de pesticides: de l'argent gaspillé

Les agriculteurs lancent peut-être leur argent en l'air en pulvérisant à répétition des pesticides dans leurs champs, affirme un chercheur d'Agriculture Canada.

«Quand on pulvérise le même pesticide pendant deux ou trois ans, explique Ram Behki, du Centre de recherches sur les terres, à Ottawa, les micro-organismes du sol s'adaptent au produit et commencent à le dégrader, le rendant inefficace».

L'analyse des échantillons de sol prélevés dans un champ de maïs du Manitoba montre que la décomposition chimique est un phénomène universel, commun à de nombreux pesticides (herbicides et insecticides).

On a mené de 80 à 90 analyses de micro-organismes extraits des sols des Prairies afin d'identifier le groupe de bactéries auquel ils appartiennent. On a découvert que les bactéries du genre **Rhodopseudomonas** dégradent, en deux heures, les herbicides à base de thiocarbamate quand on les met en présence de ces produits dans une éprouvette. Plusieurs producteurs de maïs appliquent de l'Eptam et du Sutan, deux herbicides de cette catégorie, sur leurs cultures.



Grâce à la lutte intégrée contre les ravageurs, la quantité d'insecticides pulvérisés sur les cultures de plein champ comme les oignons a chuté de façon spectaculaire.

Selon M. Behki, la décomposition s'accentue dans les champs où les agriculteurs épandent le même produit depuis plusieurs années. Les micro-organismes du sol s'adaptent à l'herbicide et s'en servent comme source de nourriture et d'énergie. Ils décomposent l'herbicide avant même que celui-ci ait pu agir. Ce phénomène de biodégradation intensive suscite actuellement beaucoup d'intérêt.

En ce moment, M. Behki essaie d'élucider le processus de dégradation des herbicides à base de thiocarbamate et d'identifier les bactéries qui décomposent d'autres herbicides.

Par ailleurs, ces travaux pourraient éventuellement servir de nouvelles assises à l'amélioration génétique des micro-organismes décomposeurs d'herbicides, si le chercheur parvient à isoler les gènes responsables de ce phénomène.

Du point de vue environnemental, les possibilités associées à ce type d'organismes assoiffés de produits chimiques semblent illimitées. Il faudra cependant en savoir bien plus avant de pouvoir considérer ces bactéries autrement que comme sources de problèmes.

• Edmonton

Des vitamines pour les vaches

par JACQUES BEAUPRE



Les scientifiques considèrent généralement que la vache et les autres ruminants n'ont pas besoin de prendre de vitamines. Les autres mammifères, y compris l'être humain, ont besoin de vitamines pour s'assurer une bonne croissance et demeurer en santé. Chez les ruminants, par contre ce sont les bactéries du rumen qui produisent l'acide folique et les autres vitamines du groupe B.

Certains spécialistes croient maintenant que la vache pourrait avoir besoin de vitamines à deux moments dans sa vie, soit au moment du sevrage pour la génisse et pendant la gestation chez la vache.

Des recherches sont actuellement en cours à la Station de recherche d'Agriculture Canada de Lennoxville et à la Ferme expérimentale de Normandin (Québec). L'un des chercheurs, Gaétan Tremblay étudie l'effet d'injecter de l'acide folique lors de la gestation de vaches laitières. Les chercheurs veulent contrer une baisse de 40% de la concentration de l'acide folique dans le sang de l'animal entre le moment de la saillie et du vêlage.

Les recherches préliminaires ont démontré que l'injection d'acide folique a permis d'augmenter de 8% le poids moyen au cours des cinq premières semaines suivant le sevrage.

La chronique historique



par **Normand Robidoux** Recherchiste historique à Calgary

Le projet de recherche est subventionné par Emploi et Immigration Canada.

La Famille Miquelon

La famille Miquelon a été surtout connu dans les années 1885 à 1890, soit jusqu'à ce que Joseph-Zoel et ses garçons Louis-Timoléon et P.-Athanase déménagent et fondent le village de Wetaskiwin non loin d'Edmonton. Le seul membre de cette famille qui resta à Calgary fut Jean-Roméo Cyr-Miquelon.

Pourquoi Cyr-Miquelon? L'origine de ce nom date d'environ deux cents ans. Le père de Joseph-Zoel Cyr-Miquelon naquit à l'Île Miquelon, au large de Terre-Neuve. Lors de la traversée de l'Île Miquelon vers le Québec, la plupart des passagers moururent du choléra. Les parents du père de Joseph-Zoel moururent eux aussi. Un prêtre recueillit le bébé et il lui donna le nom de Petit Miquelon, étant donné que personne ne connaissait le nom de ce bébé. Lorsque bébé Miquelon fut grand, il fit des recherches sur ses origines et il découvrit que son vrai nom était Cyr. Comme tout le monde le connaissait sous le nom de Miquelon, il prit le nom de Cyr-Miquelon.

Joseph-Zoel Cyr-Miquelon fut connu en 1885 comme l'agent d'immigration pour les Territoires du Nord-Ouest à Calgary, Jean-Roméo arriva à Calgary en 1886.

Après que son père et ses frères Louis-Timoléon et P.-Athanase déménagèrent à Wetaskiwin, Jean-Roméo demeura très actif dans la francophonie à Calgary. Il avait une compagnie qui s'appelait la «Miquelon Stokes Cap».

Son implication était à tous les niveaux de la société francophone de Calgary. Il fut d'abord président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Calgary en 1904. C'est Jean-Roméo qui fonda le premier club de curling à Calgary et en Alberta. Il introduisit la «Royal Caledonian Curling Club» en Alberta.

Jean-Roméo Cyr-Miquelon fit de la politique municipale et il fut impliqué dans les élections fédérales de 1930. D'abord, Jean-Roméo fut le deuxième échevin francophone à siéger à la ville de Calgary après Arthur Ferland en 1886. Jean-Roméo servit la population de Calgary de 1930 à 1934. Auparavant en 1926, Jean-Roméo fut président du Parti Conservateur à Calgary et il fut l'organisateur de la campagne électorale de son ami R.B. Bennett. Robert Bedford Bennett fut Premier ministre du Canada de 1930 à 1934.

Jean-Roméo fut aussi l'un des membres fondateur de la paroisse Saint-Famille de Calgary et aussi de la caisse populaire Sainte-Famille. Son épouse s'impliqua dans les Dames de Sainte-Famille.

Il demeura jusqu'à sa mort en 1936 à Calgary. Sa résidence était au 1150 Prospect Avenue dans le quartier Mount-Royal. Encore aujourd'hui, on peut contempler cette maison qui nous rappelle l'un des riches francophones de Calgary.

Si vous désirez collaborer à la chronique historique, n'hésitez pas à appeler Mme Marie Beaupré au 925-3801 ou au 489-2747 ou Mme Fernande Bergeron au 466-1680.

(À suivre la semaine prochaine)

• Edmonton

Session d'études bibliques ouverte à tous

Les Oblats de la Province Grandin organisent un atelier d'Écriture Sainte qui aura lieu à Saint-Albert du 7 au 9 mai prochain, et ils invitent toute personne intéressée à y participer. Il n'y a aucun frais d'inscription.

Cet atelier sera animé par M. Johnson S. Mattingly, un diacre des Etats-Unis, qui expliquera en détails l'organisation et le fonctionnement du programme d'étude de l'Écriture Sainte «Little Rock».

UN SUCCES EXTRAORDINAIRE

Ce programme a vu le jour en 1974 dans le diocèse de Little Rock, Arkansas. Bien qu'il ait été conçu et développé pour un groupe local, il s'est rapidement répandu dans plus de 4,000 paroisses et groupes d'études aux États-Unis et au Canada. Le Père Ubald Duchesneau, O.M.I. s'est personnellement rendu à Little Rock pour étudier sur place la nature et le fonctionnement de ce programme et il n'a que des éloges à faire de cette méthode qui, explique-t-il, donne une formation de base qui permet de croître de plus en plus comme chrétien autonome: «C'est par les Écritures, dit-il, que les gens deviennent autonomes dans la foi». Citant Saint-Jérôme, le Père Duchesneau ajoute encore: «Qui ne connaît pas les Écritures ne connaît pas le Christ».



Père Ubald Duchesneau

CONFÉRENCES SUR VIDEO-CASSETTES

Ce qui fait l'originalité de ce programme d'Écriture Sainte, explique pour sa part le Père René Bélanger, c'est que chacune des leçons comporte quatre étapes, soit l'étude personnelle, le partage en petits groupes, une conférence par un bibliste et une prière communautaire. C'est là troisième étape, poursuit-il, qui fait souvent problème à cause du manque de personnes-ressources compétentes en théologie biblique. Or le programme «Little Rock» vient répondre à cette difficulté en offrant les conférences sur vidéo-cassettes. Ces conférences, brèves et à point, accompagnent chaque leçon et constituent un élément original et très précieux du programme. On n'a pas besoin d'être bibliste pour en assurer le succès.

SESSION SPÉCIALE POUR ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

Il est intéressant de noter aussi qu'on profitera du passage de M. Mattingly pour offrir une session spéciale à l'intention des enseignants et enseignantes, moyennant de légers frais d'inscription, le samedi 12 mai. À noter cependant que toutes ces sessions se donneront uniquement dans la langue anglaise.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir un formulaire d'inscription on est prié de s'adresser au P. René Bélanger, Directeur de la formation continue, 10336 - 114e Rue, Edmonton, Alta T5K 1S3, Tél.: 488-4767.

• Bonnyville

Augmentation de salaires au Conseil des écoles catholiques

par PIERRE BRAULT

Le personnel de soutien du Conseil des écoles catholiques du Lakeland recevra une augmentation de salaire de l'ordre de 5%. Ainsi en ont décidé les commissaires lors de la réunion du 17 janvier dernier.

Cette augmentation s'applique à tout le personnel identifié comme personnel de soutien ou personnel non-certifié. Cela comprend aussi le personnel du bureau central comme les secrétaires et les gardiens. Il est à noter que cela n'amène aucun changement dans les conditions de travail de ces employés. De plus les commissaires ont renouvelé les contrats du directeur général Bob Lowery et de son adjoint Henri Lemire ainsi que celui de la secrétaire-trésorière Adèle Coates.

Carrières et professions

• Ottawa

La C.N.P.F. demande aux ministres de l'Éducation de discuter de l'éducation en français au pays

A.P.F. - À l'approche de l'important jugement de la Cour suprême sur le droit des francophones à gérer leurs écoles homogènes, les parents francophones ont décidé qu'il était temps de collaborer activement avec les provinces pour faire progresser le dossier de l'éducation en milieu minoritaire.

Dans un mémoire présenté au Comité de liaison du Conseil des ministres de l'Éducation au Canada (C.M.E.C.), la Commission nationale des parents francophones (C.N.P.F.) propose la mise sur pied d'un comité de travail conjoint dont le mandat serait de développer un document de réflexion sur l'application de l'article 23 sur les droits à l'instruction dans la langue de la minorité qui tiendrait compte de la situation particulière dans chacune des provinces. Plus important encore, elle demande aux ministres provinciaux de l'Éducation de tenir une rencontre spéciale pour discuter de l'éducation en français langue première au pays.

«Nous croyons que les années 1990 devraient s'amorcer sur un ton positif et ainsi tenter d'éliminer le plus possible les contentieux qui peuvent exister présentement dans quelques régions du pays» lit-on dans le mémoire.

La Commission, qui dit représenter 500 comités de parents dans toutes les provinces et territoires réunissant plus de 30,000 parents, s'est donnée comme mission de faire en sorte que la grande majorité des enfants éligibles fréquentent des écoles primaires et secondaires gérées par la minorité d'ici l'an 2000.

Depuis l'adoption de l'article 23 en 1982, peu de provinces ont respecté à la lettre le droit des francophones à gérer leurs établissements scolaires. Sauf au Nouveau-Brunswick où les Acadiens contrôlent des écoles homogènes du primaire à l'université, et dans les régions d'Ottawa-Carleton et Toronto en Ontario, les francophones au pays sont tributaires du bon vouloir de commissions scolaires anglophones. Ils doivent toujours prouver qu'il existe un «nombre suffisant» d'élèves pour justifier leur requête.

Dans son mémoire, la C.M.P.F. revendique également un contenu pédagogique reflétant les besoins linguistiques et culturels des communautés francophones, et non une «instruction traduite conçue pour les classes d'immersion ou en provenance du Québec». Elle veut aussi un financement adéquat pour les écoles francophones.

Carrières et professions

La SAINT-VALENTIN

L'ORIGINE DE LA FÊTE DES AMOUREUX:

Les historiens ne sont pas certains de l'identité de saint Valentin. Cependant, au moins trois des huit saint Valentin de l'histoire avaient leur fête le 14 février. Et l'un de ceux-là fut décapité le 14 février qui est aussi le jour de la fête païenne de la déesse de l'Amour.

Selon la légende, alors qu'il était prisonnier, saint Valentin redonna la vue à la fille de son geôlier. Une version raconte qu'il tomba amoureux d'elle et qu'il lui envoya une lettre signée «De ton Valentin».

Le rapport entre le nom Valentin et les personnes amoureuses semble s'être précisé au fil du temps. Cela découle probablement du mot normand «galantin», signifiant «un amoureux des femmes». (Selon les étymologistes, les lettres «v» et «g» étaient alors interchangeables).

Au Moyen-Âge, une croyance populaire prétendait que l'accouplement des oiseaux se faisait le 14 février, et on présuma donc qu'il en était de même pour les humains! Cette croyance prévalut jusqu'au début de ce siècle.

La Saint-Valentin remonte tout probablement à cet ancien cérémonial romain du nom de Lupercales ayant lieu au mois de février en l'honneur de la divinité romaine Faunus Lupercus. Durant ce cérémonial, les jeunes filles et les jeunes hommes étaient jumelés après que tous les jeunes hommes eurent tiré au hasard d'une urne le nom d'une des jeunes filles.

L'un des plus anciens valentins que l'on connaisse fut envoyé en 1415 par Charles, duc d'Orléans, à sa femme alors que ce dernier était incarcéré à la tour de Londres. Les valentins commerciaux, eux, firent leur apparition autour des années 1800.

LA SAINT-VALENTIN... PAR COEUR

1. Quand fut envoyé le premier message de la Saint-Valentin?
2. Qui reçoit le plus de valentins?
3. Quel est le symbole qui apparaît le plus souvent sur les cartes de la Saint-Valentin?
4. Quel ancien cérémonial romain est à l'origine de la fête de la Saint-Valentin?

réponses en page 17...

AIR COLUMBUS - TRANSPORTE AEREO NAO REGULAR, S.A.

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

N° 90075 au rôle

Air Columbus - Transporte Aereo Nao Regular, S.A. du Portugal a demandé à l'Office national des transports du Canada pour une licence afin d'exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes avec des aéronefs du groupe G.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme peut intervenir pour appuyer ladite demande, s'y opposer ou en réclamer la modification en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention doit être déposée au Secrétaire de l'Office au plus tard le **16 mars 1990.** Copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire peut se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec), K1A 0N9, ou encore par télex (053-4254 ou 053-3615), ou par télécopieur (819-953-5562 ou 819-953-8798).

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Chantal Beauparlant au 819-953-9875.



Régionale de Bonnyville

ASSEMBLÉE ANNUELLE

le mardi **27 février 1990**

à 19 h 30

au Centre culturel

ORDRE DU JOUR:

1. Mot de bienvenue de la présidente
2. Prière
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 9 février 1989
5. Rapport de la présidente
6. Rapport financier du vérificateur pour l'année 1989
7. Rapport de l'agente de développement communautaire
8. Élections
9. Bénévoles de l'année
10. Voeux de nos invités
11. Message de notre invité spécial

VIN ET FROMAGE

CN

APPEL D'OFFRE POUR

RESTAURATION ET BLANCHISSERIE DES ÉQUIPES ITINÉRANTES DE LA VOIE LES ÉQUIPES INTERRÉGIONALES DE L'EST DU CANADA

Nature des travaux: la fourniture des repas et de service de blanchisserie pour approximativement:

15 grandes équipes de l'Est du Canada - approx. 103,000 repas,
10 petites équipes de l'Est du Canada - approx. 40,000 repas,
6 équipes - la fourniture de repas seulement utilisant le personnel de cuisine du CN pour - approx 32,000 repas,

à plusieurs endroits dans l'Est du Canada pour la période débutant le 15 mars 1990 et finissant le 14 mars 1991.

Les soumissions seront acceptées jusqu'à midi, heure normale de l'Est, le mercredi 28 février 1990, dans l'enveloppe-réponse, soigneusement cachetée.

Les documents pertinents aux soumissions seront disponibles moyennant un dépôt non-remboursable d'un chèque certifié de cinquante dollars (50 $), payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada aux endroits qui suivent:

Moncton:	Bureau régional - région de l'Atlantique 6e étage, Terminal CN 1234 rue Main Moncton, Nouveau-Brunswick
Ville de Québec	Services techniques 4e étage, 25, Place Marché Champlain Ville de Québec, Québec
Montréal	Salle des plans Demandes faites par Poste Canada 13e étage, 935 rue de la Gauchetière ouest Montréal, Québec
Montréal	Demande en personne ou par un service de messageries: Place Bonaventure, Mart «D» 35 Dieppe Montréal, Québec
Toronto	Salle des plans Suite 605, 277 rue Front ouest Toronto, Ontario
Winnipeg	District de l'ouest du Manitoba Suite 460, 123 rue Main Winnipeg, Manitoba
Edmonton	Administrateur des contrats d'ingénierie 16e étage, Tour CN, 10004 - 104 Avenue Edmonton, Alberta
Vancouver	Bureau de l'assistant Ingénieur du district 14590 - 116A Avenue Surrey, Colombie-Britannique

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

• Saint-Paul

Les opposants à l'école française s'organisent

par JACQUES BEAUPRE

Les opposants au projet d'école française à Saint-Paul se sont fait entendre lors d'une assemblée publique tenue dimanche le 4 février. L'école française et l'article 23 de la Charte des droits et libertés n'ont pas de raisons d'exister, ont affirmé certains des quelques 150 participants à cette rencontre. Ceux-ci font partie, ou ont répondu, à l'appel du AD HOC COMITEE FOR FRENCH MAJORITY, un groupe nouvellement formé pour s'opposer au projet d'école française. Malgré le nom du Comité la grande majorité des participants sont des anglophones.

Parmi les organisateurs et les opposants on retrouvait la présidente du comité, Darlène Michaud qui est mariée à un des employés de la commission scolaire du comté, district 19, la surintendante adjointe, Carmène Broziak et l'épouse du surintendant, Lorainne Cabaj. La forte présence de personnes liées à l'administration du district 19 font que plusieurs soupçonnent la commission scolaire 19 de tenter d'aller se chercher des appuis pour justifier son opposition à l'école française. Darlène Michaud a d'ailleurs cité un texte de la Société des parents pour l'éducation française qui avait été remis seulement aux commissions scolaires, aux membres de la Société et aux médias.

La commission scolaire 19 continue de s'opposer à l'école française et cette rencontre publique survient seulement quatre jours avant la prochaine réunion prévue entre les deux commissions scolaires. Les commissaires du 19 disent que 90% des électeurs sont opposés à l'école française et que ce projet pourrait coûter trop cher. La réunion du 8 février devait d'ailleurs déterminer le coût de cette école.

Le président de la commission scolaire 2228, qui était présent à la rencontre publique, Conrad Richard a répété que les coûts devraient être élevés. Il a par ailleurs conclu que cette rencontre avait été utile puisqu'elle a permis à sa commission d'expliquer sa position.

Du côté des parents francophones, on qualifie cette rencontre de perte de temps. Un membre du Comité exécutif de la Société des parents francophones, Maurice Joly dit que les gens ont peur de perdre les autres programmes d'enseignement et qu'ils sont tout simplement opposés à l'article 23. Il affirme aussi que la Commission scolaire 2228 a bien défendu sa position d'ouvrir une école française. Un observateur, Laval Pelchat s'est dit pour sa part peu surpris du ton de l'assemblée. C'est ce qui arrive, dit-il quand on laisse la majorité anglophone discuter des droits de la minorité francophone.

Le surintendant de la commission scolaire 19, Ted Cabaj a défendu la décision de son adjointe d'appuyer les opposants lors de l'assemblée publique en disant qu'elle agissait à titre «privé». La question de l'école française, dit Ted Cabaj sera discutée lors de la prochaine réunion du conseil du 12 février. Il a ajouté qu'en plus de la question du financement il reste à savoir s'il y a assez d'élèves pour créer une école française, une question qui conclu-t-il, sera tranchée par la Cour suprême du Canada (dans la cause Mahé-Bugnet).

Finances...

Planifiez votre retraite jeune

Le cycle de vie de la majorité des Canadiens comporte trois étapes distinctes: l'apprentissage, le travail et la désillusion.

Le premier stade englobe la naissance jusqu'à la fin des études (à 18 ans ou au milieu de la vingtaine, tout dépendant des études supérieures). Règle générale, plus on étudie, meilleur sera notre niveau de vie.

La deuxième phase s'étend sur à peu près 40 ans et couvre la période d'emploi. Au début, on peut avoir de la difficulté à joindre les deux bouts. Cependant, à mesure que le talent et les aptitudes se développent et qu'on obtient de l'avancement, les revenus devraient augmenter régulièrement. Les revenus atteignent généralement leur point culminant lorsqu'on approche la soixantaine.

La dernière étape est vécue par les retraités qui font face aux vingt prochaines années avec un désespoir muet parce qu'ils n'ont pas assez de revenus de retraite. Malheureusement, de nombreux Canadiens sont aux prises avec ce problème et souhaiteraient ardemment profiter d'une retraite plus confortable. Dans bien des cas, ces personnes sont les seules responsables de la précarité de leur situation.

Si vous voulez faire partie de la minorité de retraités autonomes sur le plan financier et qui jouissent d'un bon niveau de vie, vous devez prendre des décisions relative à votre avenir financier pendant que vous êtes sur le marché du travail. Plus vous vous y prendrez tôt, meilleure sera votre retraite.

Le succès financier représente un objectif que partagent la plupart des Canadiens. Cependant, tous n'y accordent pas la même signification. Chaque personne, chaque famille doit établir ses propres buts. Il faut se rappeler qu'il y a des objectifs à court terme, à moyen terme et à long terme et que chacun d'eux possède sa propre stratégie financière.

Par exemple, l'achat d'une résidence familiale représente un but à court terme. La liquidation de l'hypothèque le plus tôt possible peut constituer un but à moyen terme, connexe à l'achat de la maison. Un objectif à long terme serait l'achat d'une copropriété dans un coin tranquille du Canada ou des États-Unis en vue de la retraite. Votre investissement présent pour liquider l'hypothèque vous permettra probablement de réaliser cet achat.

Les deux conjoints devraient participer à l'établissement des objectifs. Vous devez également vous entendre sur les priorités données à chaque objectif. Le défi suivant constitue à élaborer un plan ou une série de plans pour atteindre les objectifs visés.

Le plan que vous établirez pour atteindre le succès financier doit faire preuve de souplesse. Il doit s'adapter à toutes les éventualités, que ce soit du point de vue familial, économique, boursier ou en ce qui a trait aux politiques de l'État en matière de fiscalité. De même, vos objectifs familiaux peuvent changer au cours des années, ainsi que vos priorités.

Il y a cependant une chose qu'il importe de se rappeler: mettre de côté une partie de ses revenus en vue de la retraite. C'est ainsi que vous ferez partie de la minorité de Canadiens qui pourra jouir d'une retraite confortable. Vous pourrez peut-être même prendre une retraite anticipée, si c'est ce que vous désirez.

cette chronique est une commandite de...

Bloc-notes

Une courtoisie de



La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

«Le Centre de plein air Lusson recherche des gens intéressés à s'impliquer au sein de son comité. Plusieurs aspects sont exploités tels la programmation, la planification, l'aménagement du site, la promotion... C'est une chance unique de vivre une expérience enrichissante, de s'impliquer activement dans la communauté et créer de nouveaux liens d'amitié. Contactez Martine au 469-4401.

16/2

BADMINTON francophone tous les mardis de 19h à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée, à compter du 30 janvier prochain et c'est gratuit. Bienvenue à tous! Info: A.C.F.A. régionale au 469-4401.

2/3

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le prochain «Brunch communautaire» aura lieu le dimanche 11 février et nos hôtes seront les membres du bureau de direction de la Société de parents pour l'éducation française. Alors! C'est un rendez-vous...

12/2

RÉPONSES... SAINT-VALENTIN

1. **En 1415,** par Charles, duc d'Orléans, à sa femme en France alors qu'il était incarcéré à la tour de Londres.
2. **Les professeurs.** Ensuite ce sont les mères, les épouses et les amies.
3. **Un coeur rouge.** Cette tradition tire son origine d'une croyance médiévale voulant que le coeur soit l'organe qui génère les émotions.
4. **Le cérémonial des Lupercales.** Souvent appelé «lotterie de l'amour», car les jeunes filles romaines qui n'étaient pas mariées déposaient leur nom dans une immense urne à la place publique. Les hommes célibataires tiraient tour à tour un nom de l'urne et chacun faisait ensuite la cour durant toute l'année à cette jeune fille.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Transports Canada | Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports | Airports Authority Group

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services énumérés plus bas, adressées à Transports Canada, au **Surintendant régional, Service du matériel et des contrats, suite postale 1100, 11e étage, zone 4, Place du Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E6,** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14 h, heure d'Edmonton, à la date limite déterminée, téléphone 495-6115, télex 037-2469.**

NO DE DOSSIER: SR 3095

PROJET: SERVICES DE GARDES DE SÉCURITÉ, AÉROPORT DE HAY RIVER, HAY RIVER, T. N.-O.

DATE LIMITE: le 6 mars 1990

INFORMATIONS TECHNIQUES: I. Darling Gérant de l'aéroport, téléphone: (403) 874-2353

INFORMATIONS CONCERNANT LA SOUMISSION: R. Kotch, Gérant des contrats, téléphone (403) 495-3933.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05/90

EDMONTON

«Fillette anglophone cherche un foyer français, situé dans l'ouest d'Edmonton, pour améliorer son français oral. Une fois par semaine, bonne rémunération. Contactez Lorree au 483-4061».

16/2

Service de préparation de rapport d'impôt en français/anglais à ma maison. 10 $/individu, 25 $/couple. Inf.: Danielle au 465-9920.

16/2

À vendre: posters, magazines et articles sur René et Nathalie Simard. Pour plus de renseignements, écrivez à l'adresse suivante: Debby Swenson, C.P. 32020, Edmonton, Alta T6K 4C2.

30/2

CALGARY

ZOU KINI le clown. Pour vos promotions d'affaires, événements culturels, communautaires, scolaires, sociaux, «party» et ateliers. Info: 245-1065 (Calgary)

9/3

Ligue d'improvisation de Calgary - Tous les vendredis soirs à 20h au 1916B, 30e Avenue N.E., Calgary, le rendez-vous des francophones pour se divertir. Info: Danielle Robidoux au 239-8540.

2/3

Réunions publiques Swiftsure

Au cours des dernières années, le Centre de recherches pour la défense Suffield a entrepris la destruction d'anciens stocks de produits chimiques et le nettoyage de ses installations. Le reste des produits chimiques et des matières contaminées sera détruit par incinération au cours des 18 prochains mois.

L'élaboration d'un Plan de protection de l'environnement constitue la première phase du processus de nettoyage de Suffield.

Une séance d'information aura lieu aux dates et aux endroits suivants:

Buffalo – Lundi 12 février au Buffalo Community Hall
Medicine Hat – Mardi 20 février au Travelodge de Medicine Hat
Suffield – Mercredi 21 février au Suffield Community Hall
Heure: 19 h

À l'occasion de ces réunions, on donnera des explications sur le projet et sur les mesures envisagées en vue de réaliser un programme de nettoyage à la fois sain et responsable sur le plan de l'environnement.

Du café et des rafraîchissements seront servis.

FORCES ARMÉES CANADIENNES



Défense nationale | National Defence

Canada

CN

NOMINATION



T. R. McManaman

T. R. (Terry) McManaman a été nommé directeur, Qualité de travail par Ross A. Walker, Vice-président sénior, Ouest canadien, chemins de fer Canadien National. Cette nomination a pris effet le 1er janvier 1990

À son nouveau poste, M. McManaman est responsable du programme d'incitations à la Qualité du travail pour le CN, un engagement de satisfaction pour le client par l'amélioration des services à la clientèle en impliquant les employés à tous les échelons à l'intérieur de la corporation.

M. McManaman a son bureau à Edmonton

• Girouxville

Le Comité du Centre culturel de Tangent reçoit 15 000 $



par PIERRE BRAULT

C'est avec beaucoup de satisfaction et de fierté que M. Lucien Ouellette de Tangent a accepté au nom du Comité du Centre culturel de l'endroit un chèque de 15 000 $ du Secrétariat provincial de l'A.C.F.A. C'est M. Denis Vincent qui en a fait la présentation au nom de l'Exécutif provincial, lors du banquet annuel de la régionale de la Rivière-la-Paix au Centre communautaire de Girouxville. Ce chèque aidera Tangent à se doter d'un centre culturel répondant aux besoins de cette petite communauté franco-albertaine dynamique et consciente de l'importance de la culture pour sa survie.

C'est dans le cadre du programme d'aide aux centres culturels franco-albertains, mis sur pied par le Secrétariat provincial de l'A.C.F.A., il y a plusieurs années qu'ont été versés ces fonds. Avec ce programme, chaque année, un centre communautaire reçoit sur demande de l'argent pour l'achat ou la rénovation d'édifice, l'achat d'équipement, etc.

(Photo Pierre Brault)

NOMINATION



Claire Soucy

M. Denis Dion, Gérant général de la Librairie Le Carrefour Ltée, est heureux d'annoncer la nomination de Madame Claire Soucy au poste de gérante de la Librairie Le Carrefour de Calgary. Elle est en poste depuis le début du mois de janvier. Elle invite tous les francophones et francophiles de Calgary à lui rendre visite à la Librairie Le Carrefour située au 1255 de la 12e Avenue S.O. Elle se fera toujours un plaisir de les aider dans leur choix de livres, disques, cassettes et autre produits.

Meilleurs voeux de succès!

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 10 au 16 février 1990

SAMEDI

17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
17h10 **VIRAGES**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** Québec à Montréal
20h30 **SAMEDI PM**
21h30 **LA BANDE DES SIX**
22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h05 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
23h15 **LE CARNAVAL DE QUÉBEC**
24h50 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Le bon et les méchants

DIMANCHE

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **FAUT VOIR ÇA!**
19h00 **STAR D'UN SOIR**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** L'autobus du showbusiness: La Saint-Valentin
21h05 **LES BEAUX DIMANCHES:** Grossman, Jones
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **SCULLY RENCONTRE**
23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h15 **CINÉ-CLUB:** La ruée vers l'or

LUNDI

16h30 **UNE PAIRE D'AS**
17h30 **TÉLÉ-RELAIS DE WINNIPEG**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
20h00 **UN SIGNE DE FEU**
21h00 **MONT-ROYAL, CES LIENS QUI NOUS UNISSENT**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** Barbe bleue

MARDI

16h30 **UNE PAIRE D'AS**
17h30 **TÉLÉ-RELAIS DE WINNIPEG**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **SUPER SANS PLOMB**
20h00 **L'HÉRITAGE**
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** Exodus partie II

MERCREDI

16h30 **UNE PAIRE D'AS**
17h30 **TÉLÉ-RELAIS DE WINNIPEG**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **SMAC** De Winnipeg: la pisciculture, moisson, poisson
19h00 **CTYVON**
19h30 **COMMENT ÇA VA?**
20h00 **LE GRAND REMOUS**
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ**
21h00 **L'OR ET LE PAPIER**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** Embrasse-moi je te quitte

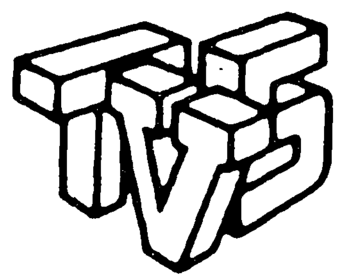
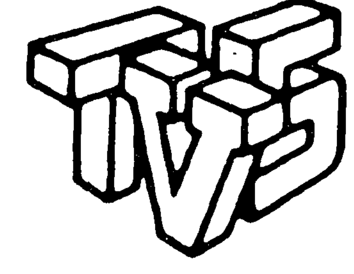
JEUDI

16h30 **UNE PAIRE D'AS**
17h30 **TÉLÉ-RELAIS DE WINNIPEG**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **GÉNIES EN HERBE** Demi-finale. L'école J.H. Picard vs l'école Sir Winston Churchill
19h00 **CTYVON**
19h30 **LA COUR EN DIRECT**
20h00 **LANCE ET COMPTE III**
21h00 **LA CHINE EN RÉVOLUTION**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **LE MONDE DU VÉLO**
23h10 **CINÉMA:** Le milliardaire

VENDREDI

17h00 **CE SOIR**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** Montréal à Buffalo
20h00 **UNE PAIRE D'AS**
21h00 **TÉLÉ-RELAIS DE WINNIPEG**
21h30 **ROCK, POP ET RELAX**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** Le bounty

La télévision internationale de langue française

Semaine du 10 au 16 février 1990

SAMEDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **PARCOURS**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **MÉTRO LUXEMBOURG**
21h30 **JAZZ-IN CONCERT**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **PARCOURS**
23h30 **SACRÉE SOIRÉE**
24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **LES ANIMAUX DU MONDE**
18h00 **APOSTROPHES**
19h15 **GROS MÉCHANT SHOW**
20h15 **PLACE PUBLIQUE**
21h15 **PYRÉNÉES, PIRÉNEOS**
21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h15 **LES ANIMAUX DU MONDE**
22h45 **APOSTROPHES**
24h00 **GROS MÉCHANT SHOW**
24h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **7 SUR 7**
19h00 **THALASSA**
20h00 **EUROVISION CONTRE LE CANCER**
21h40 **ACTUEL**
22h25 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h55 **L'INFO-5**
23h25 **7 SUR 7**
24h25 **THALASSA**
01h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
19h00 **CHAMPS ÉLYSÉES**
20h30 **CIEL, MON MARDI!**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5**
23h00 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
24h00 **CHAMPS ÉLYSÉES**
01h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **BIZNESS NEWS:** Sport, support publicitaire
19h05 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
19h35 **TÉLÉOBJECTIF**
20h35 **PARE-CHOCS**
21h05 **SAUVE QUI PEUT**
21h55 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h25 **L'INFO-5** (2e édition)
22h55 **BIZNESS NEWS**
24h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
24h30 **TÉLÉOBJECTIF**
01h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

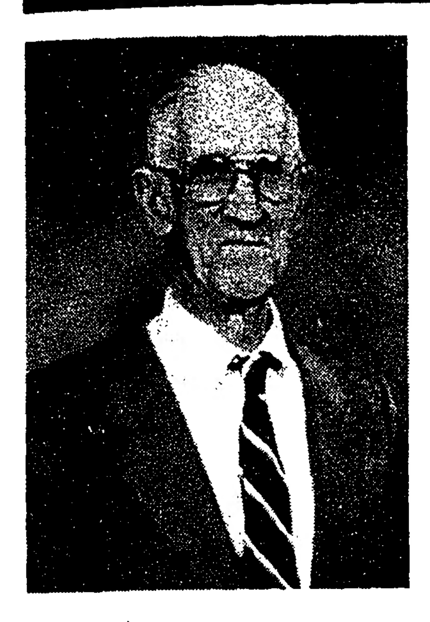
JEUDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **EX LIBRIS**
19h00 **AVIS DE RECHERCHE**
20h30 **VUES D'AFRIQUE** (3/9)
21h30 **CARABINE FM**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5** (2e édition)
23h00 **EX LIBRIS**
24h00 **AVIS DE RECHERCHE**
01h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **TEMPS PRÉSENT**
19h00 **L'OEIL EN COULISSES**
20h00 **RENCONTRES AVEC...**
20h35 **L'ART AU MONDE DES TÉNÈBRES**
21h30 **ALICE**

Nécrologie



DESPINS

Paul Despins est décédé paisiblement à l'hôpital de McLennan le 4 janvier 1990 à l'âge de 82 ans.

Fils de Henry Despins et de Antoinette Marchand, Paul est né le 19 mars 1907 à Meriden, Connecticut. Quelque temps plus tard, sa famille déménagea à Calgary. En 1922, Paul vint défricher son premier «homestead» à Falher. En 1938, il épousa Marguerite Viens.

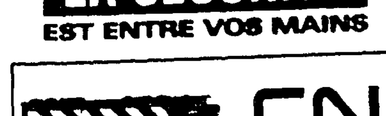
Il nous laisse le souvenir de sa sincérité, de sa douceur, sa sérénité et son bon sens de l'humour.

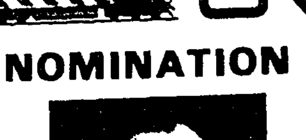
Il fut précédé par trois frères: Ernest, Maurice et Émile; quatre soeurs: Ernestine, Claire, Annette et Rose; un petit-fils, Daniel en 1972; et son épouse, Marguerite en 1982.

Paul Despins laisse dans le deuil trois fils: Edmond, son épouse Angèle et leurs enfants Bernard et Élise de Falher; Raymond, son épouse Diane et leurs enfants Michel, Viviane et Ronald de Falher; Gérald, son épouse Lorette et leurs enfants Marc et Laura de Victoria; et deux filles: Marilyne et son époux Guy Bertrand de Montréal; et Suzanne, son époux Lloyd Achtymichuk et leurs enfants Kendra, Eric, Paul et Alexander d'Edmonton.

Le Père Roger Prieur présida à la messe des funérailles, les Pères B. Frigon et R. Lessard concélébrèrent à l'église Sainte-Anne de Falher le 6 janvier. Les porteurs étaient Jean, Pierre, Robert et René Despins; Marcel Viens et Paul Houde. Philip Doran portait la croix.

Les membres de la famille Despins remercient tous ceux et celles qui ont exprimé et témoigné leurs sympathies et leurs amitiés en ce temps de deuil.





CN

NOMINATION



Lyall Kortzman

Lyall Kortzman a été nommé directeur de la planification financière pour l'Ouest canadien, par Ross A. Walker, Vice-président sénior, Ouest canadien, chemins de fer du Canadien National. Cette nomination a pris effet le 1er janvier 1990. À son nouveau poste, M. Kortzman est responsable du développement et de la surveillance, dans l'Ouest canadien, de travaux relatifs aux dépenses en capital et aux opérations, et aux revenus.

M. Kortzman a son bureau à Edmonton.

CN

NOMINATION

W. T. Kelley

Wes Kelley a été nommé directeur général aux affaires publiques pour l'Ouest canadien, par Ross A. Walker, Vice-président sénior, Ouest canadien, chemins de fer du Canadien National. Cette nomination a pris effet le 1er janvier 1990.

M. Kelley est un ancien journaliste qui a travaillé à de nombreux postes dans les affaires publiques à différents endroits à l'intérieur du système des chemins de fer du CN depuis 1961, notamment à Moncton, Toronto, Montréal, Edmonton et Ottawa.

M. Kelly a son bureau à Edmonton

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 12 FÉVRIER 1990

CS	SD	TITRE	INTERPRÈTE
1	1	**Coeur de loup**	Philippe Lafontaine
2	3	**Fais attention**	Les B.B.
3	5	**Tomber**	Laurence Jalbert
4	7	**Un beau grand bateau**	Gerry Boulet
5	2	**Bonjour la police**	Rock et Belles Oreilles
6	9	**Désir danger**	Martine St-Clair
7	8	**Coeur traqué**	Johanne Blouin
8	4	**Ces femmes voilées**	Joe Bocan
9	6	**Le coeur de ma vie**	Michel Rivard
10	-	**On s'était dit**	Michel Françoise

CS: cette semaine SD: semaine dernière

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.



Radio-Canada
CHFA/Alberta

Professionnels

Cartes d'affaires

À TOUS NOS ABONNÉS!



Cessez de vous arracher les cheveux parce que vous ne recevez par le journal LE FRANCO dans un délai raisonnable

Retrouvez votre beau sourire car nous avons une solution à ce problème



Si vous ne recevez par votre journal LE FRANCO dans un délai raisonnable (ex: édition du 26 janvier 1990 reçue le 31 janvier 1990), vous n'avez qu'à...

1° - Porter plainte à votre bureau de poste local

Si la réponse reçue n'est pas satisfaisante... ou si le problème n'est pas réglé à votre satisfaction

2° - Vous remplissez le petit questionnaire au bas de cette page et vous le retournez à l'adresse indiquée

ou

vous composez le (403) 495-4900 (à frais virés) de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi et demandez M. Paul Mahé, Coordonnateur pour la région «Foothills» du Comité d'usagers du service postal Canada.

N.B. - Le Comité d'usagers du service postal Canada est un organisme indépendant de Poste Canada.

Nom: ______________________________

Adresse: ______________________ Code postal: ______________

Tél.: (travail) ______________________ (maison) ______________

Description du problème: ______________________________

____

____

____

____

Donnez le nom de la personne que vous avez contactée à Poste Canada et son numéro de téléphone

____

Signature ______________________ Date ______________

Adresse:

Le Comité d'usagers du service postal Canada
M. Paul Mahé, Coordonnateur
Région «Foothills»
#407 - 10506 avenue Jasper
Edmonton, Alberta
T5J 2W9

Nous apprécions votre étroite collaboration